

F



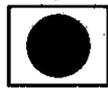
E



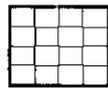
E



L



I



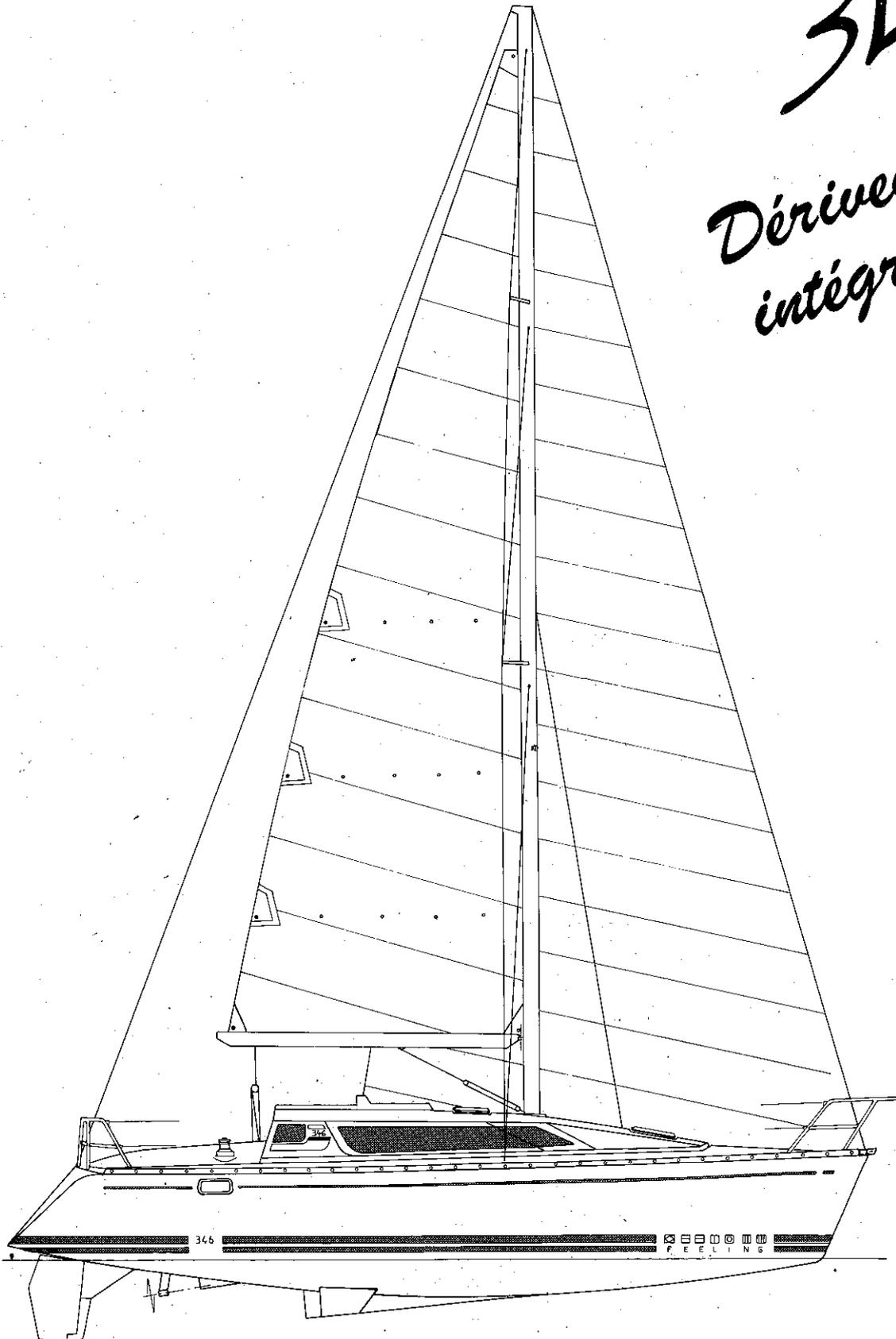
N



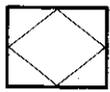
G

346

*Dériveur  
intégral*



PAR KIRIÉ  
Groupe MCP



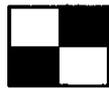
F



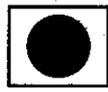
E



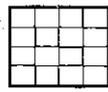
E



L



I



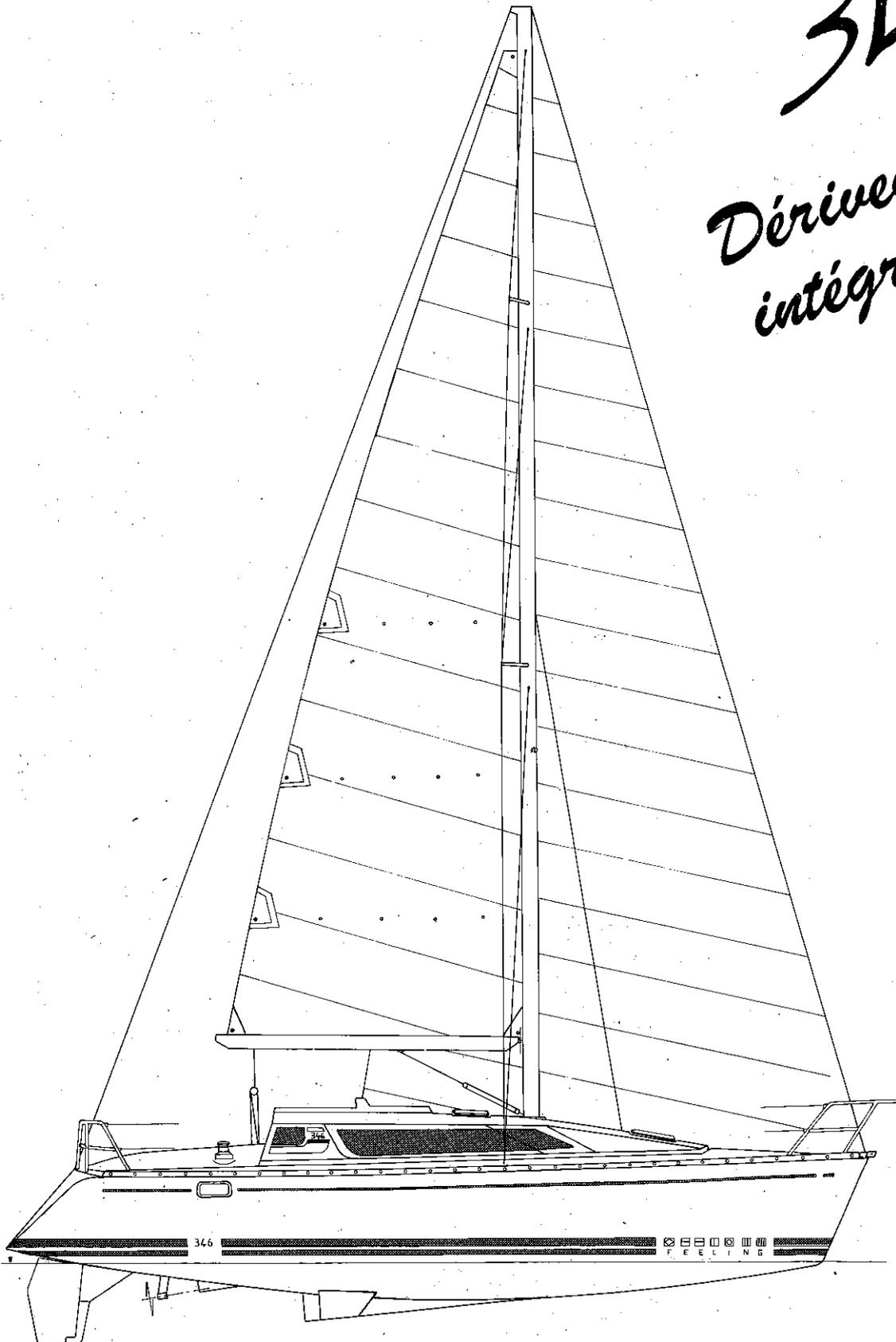
N



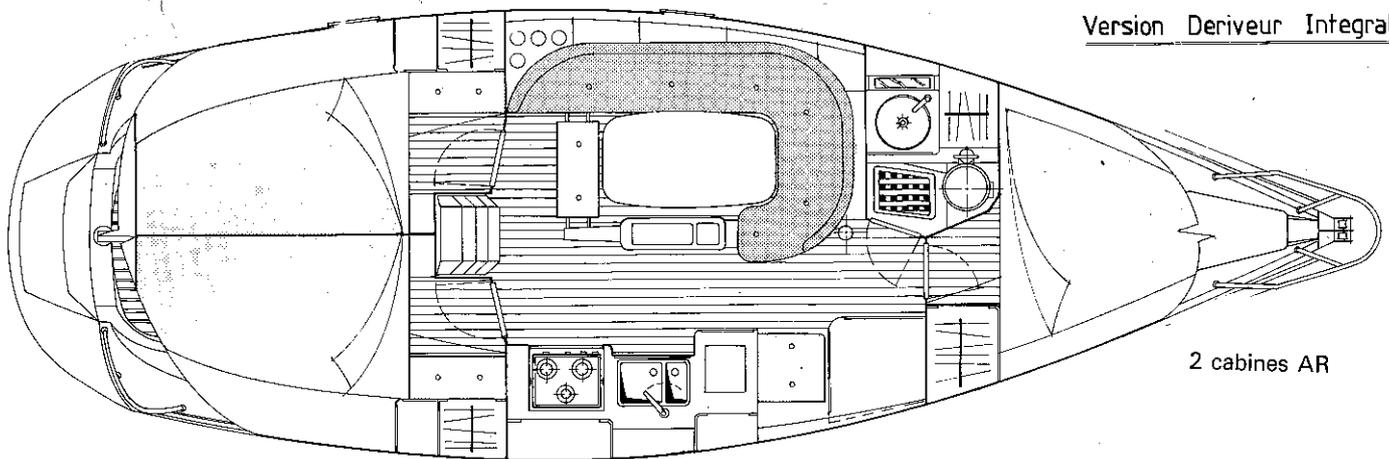
G

346

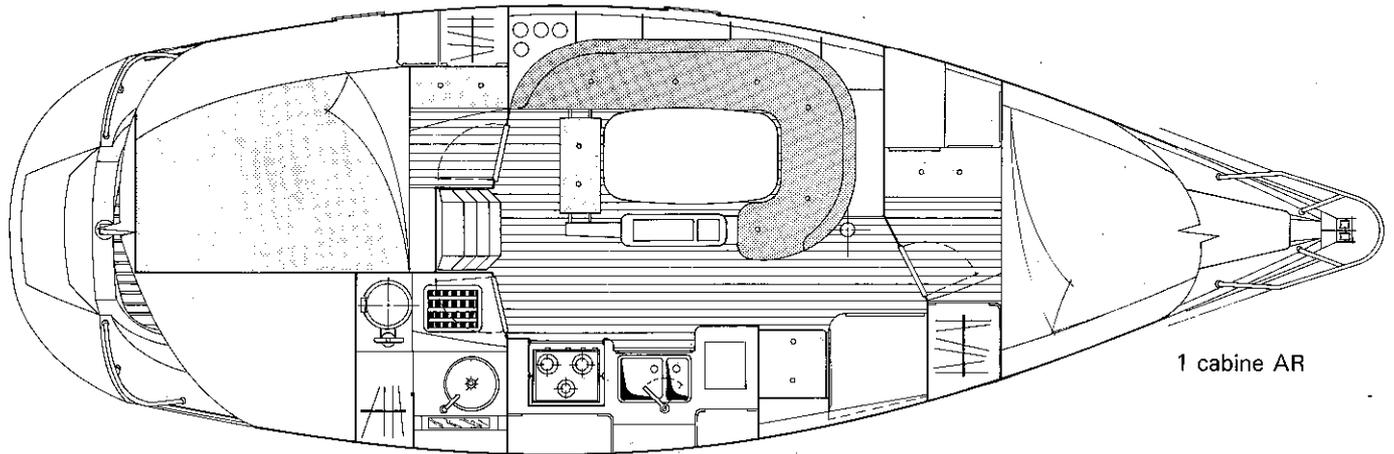
*Dériveur  
intégral*



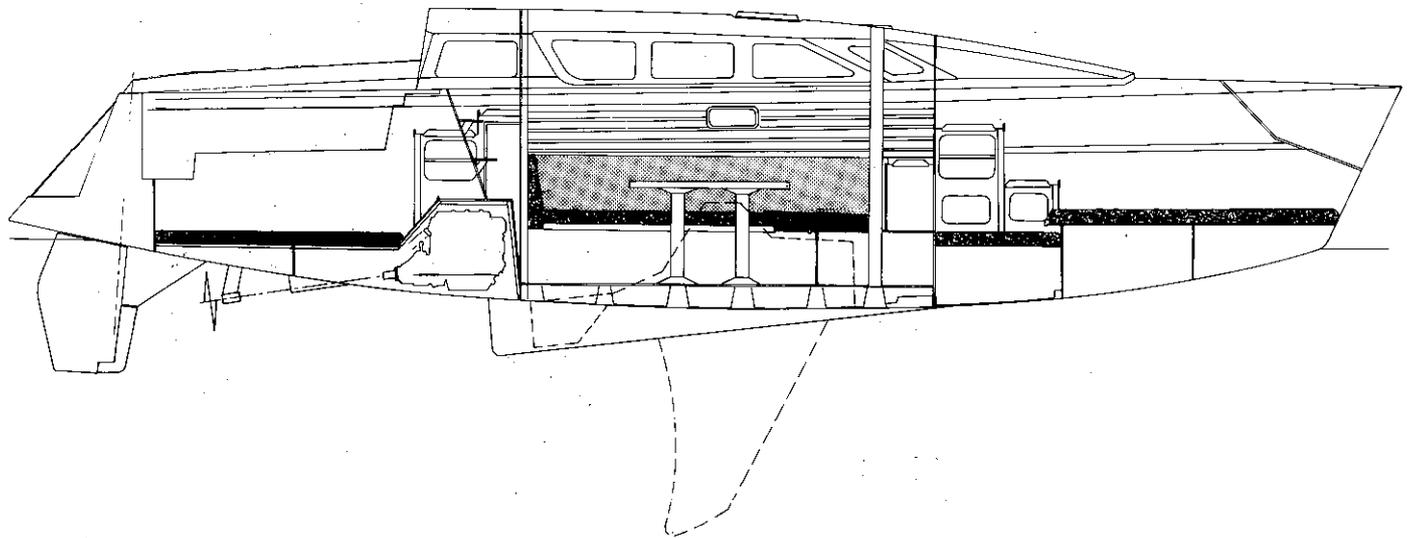
PAR KIRIÉ  
Groupe MCP



2 cabines AR



1 cabine AR



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES FEELING 346 DÉRIVEUR INTÉGRAL

ARCHITECTES : Gilles VATON et Eric CADRO

Longueur hors tout ..... 10,40 m  
 Longueur de coque ..... 10,13 m  
 Longueur à la flottaison ..... 8,70 m  
 Maître-bau ..... 3,47 m  
 Déplacement ..... 4.600 kg

Poids du lest ..... 1.680 kg  
 Poids de la dérive ..... 130 kg  
 Tirant d'eau ..... 2,05 m/0,72  
 Surface de voilure au près ..... 62,90 m<sup>2</sup>  
 Catégorie de navigation' ..... 1<sup>ere</sup>

Fond de coque en fonte rapporté avec ailerons stabilisateurs (échouage sans béquilles). Dérive profilée, pivotante sur axe en acier inoxydable.  
 Système de relevage rapide par treuil.  
 Safran dériveur protégé par aileron profilé indépendant équipé à sa base d'un sabot (fonte) pour l'échouage.

Document non contractuel.

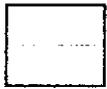
La SOCIÉTÉ KIRIÉ se réserve le droit de modifier tout ou partie de ses modèles en vue de leur amélioration.



F



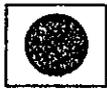
E



E



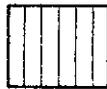
L



I



N



G

346

Ce document n'est pas contractuel, à l'exception des documents de garantie qui ont été retournés au Chantier.

Nous nous réservons, dans un souci d'amélioration de nos produits d'apporter des modifications au descriptif qui suit.

Vous allez prendre en main votre Feeling 346 et nous sommes heureux de vous compter parmi les nombreux skippers (propriétaires ou locataires) qui apprécient notre gamme.

Ce manuel, qui vous est remis, doit être consulté en détail afin que vous preniez connaissance des éléments essentiels du bateau et des précautions que vous devez prendre, aussi bien pour la vie à bord que pour la navigation.

Votre Feeling 346 a bénéficié à la fois des soins de tous les compagnons du chantier qui ont participé à sa construction, et des innovations architecturales et technologiques qui font de ce bateau une unité à la pointe du progrès.

La coque, réalisée en polyester renforcé verre (P.R.V.), obtenu par applications successives de couches de MAT et TISSUS de VERRE imprégnées de résine polyester, est structurée par un contremoulage interne collé puis soudé par stratifications P.R.V., sur lequel sont positionnées puis soudées P.R.V. des cloisonnements transversaux et longitudinaux en contreplaqué marine.

Le pont, d'une très grande rigidité est également réalisé en P.R.V. renforcé sur toutes les surfaces horizontales par une ame balsa (structure sandwich).

Des inserts bois sont positionnés à l'emplacement de chaque pièce d'accastillage.

Des renforts polyester en tissus roving et tissus unidirectionnels sont placés au droit de chaque zone soumise à des efforts importants, tels que zone d'appui du mât, rail d'écoute de grand voile et cadène de haubans et bas-haubans.

Tous ces éléments font de votre voilier un bateau agréable, fiable et maniable.

La définition des matériaux, des équipements de confort a été particulièrement poussée.

Les installations de plomberie et électriques sont claires et mises en oeuvre par des professionnels chevronnés (un fil alimente chaque appareil à partir du tableau et ce directement, sans boîtier de raccordement ou de dérivation).

Les volumes intérieurs, les matériaux d'aménagement ont été définis pour vous apporter la plus grande satisfaction d'utilisation et dans un souci de vous offrir un ensemble esthétique agréable en croisière.

L'équipe du Chantier KIRIE a mis toute son énergie à faire pour vous un bateau dont nous espérons partager avec vous toute la fierté et dont vous tirerez le meilleur plaisir avec votre équipage.

## ATTENTION

La garantie du chantier n'est acquise pour autant que vous ayez retourné au chantier :

- Dès réception du bateau le volet N° 1 du certificat de livraison
- A chaque visite annuelle le volet détachable annuel de la garantie "oeuvres vives"

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### **VENTE :**

La vente peut être prouvée par tout moyen et peut résulter de documents ou éléments exprès ou tacites. Cependant, les commandes qui nous sont adressées directement par nos clients ou qui sont transmises par nos agents ou représentants ne lient notre société que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit.

### **DELAI DE LIVRAISON :**

Nos délais de livraison sont, sauf convention particulière, donnés à titre indicatif ; les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages-intérêts. En outre, tous nos délais de livraison, même convenus par une stipulation particulière, sont annulés ou retardés par tous cas fortuits et de force majeure et notamment en cas de grève totale ou partielle, lock-out, guerre civile ou étrangère, émeute ou acte de violence, épidémie, interruption de transport, accident, panne de matériel, non livraison en matières premières, incendie.

### **TRANSFERT DES RISQUES - TRANSPORT :**

Le transfert de risques s'opère chez l'acheteur dès la conclusion de la vente. Toutes nos marchandises sont prises dans nos usines et voyagent aux risques et périls de l'acheteur, quels que soient le mode de transport ou les modalités de règlement du prix. Ce principe ne saurait subir de dérogations, par le fait de la prise en charge de tout ou partie du transport par le vendeur, celui-ci agissant alors comme simple mandataire de l'acheteur.

### **MODIFICATIONS DES PRODUITS :**

Nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications toutes modifications que nous jugerons utiles. Les modèles exposés, notices, dépliants, catalogues, n'ont qu'un caractère indicatif.

### **PRIX DE VENTE :**

Nos prix ne sont donnés qu'à titre indicatif, le prix facturé étant celui du tarif en vigueur au jour de la livraison, lequel est modifiable sans préavis. Les prix s'entendent départ de nos ateliers, marchandises non emballées, les frais de sortie d'usine, d'emballage, de transport et de convoyage jusqu'au lieu de la livraison étant à la charge de l'acheteur.

### **MODALITES DE PAIEMENT :**

Nos factures sont payables à notre siège social. Les échéances convenues sont de rigueur. Tous retards dans le paiement entraînent de plein droit et sans mise en demeure le paiement d'intérêt de retard au taux des avances sur titres de la Banque de France, majoré de cinq points. Nous nous réservons, par ailleurs, en cas de retard de paiement, la faculté de suspendre ou annuler les ordres en cours sans préjudice de tous autres recours. En outre, en cas de non-paiement dans un délai de dix jours après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, d'une part, il sera dû en sus, à titre de clause pénale, une indemnité égale à 10 % du prix de la marchandise vendue, et d'autre part, il se produira ipso facto une déchéance des autres termes éventuellement prévus au contrat qui deviendront immédiatement exigibles.

Les frais de protêt éventuels, de mise en demeure, de recouvrement sont à la charge du débiteur et sont fixés forfaitairement à 10 % du prix impayé.

L'acquéreur déclare d'ores et déjà nous autoriser, en cas de retard de paiement, à prendre hypothèque maritime sur tout navire lui appartenant.

Les travaux supplémentaires sont payables au comptant.

En cas d'expédition retardée à la demande de l'acheteur, le paiement devra néanmoins s'effectuer comme si ce retard n'avait pas existé.

Toutes sommes versées à la commande et avant facturation le sont à titre d'acompte et n'ouvrent aucune faculté de dédit au client. En cas de rupture de contrat par le client ou de refus de prendre livraison, les acomptes versés tiennent lieu de dédit minimum, sans préjudice de la faculté qui nous est réservée de poursuivre la réalisation de la vente ou l'obtention de tous dommages et intérêts.

#### **G) GARANTIE CONTRACTUELLE :**

Pendant les six mois suivant la livraison, nos obligations se limitent au remplacement pur et simple, chez les agents de la marque, des pièces reconnues défectueuses par nous, à l'exclusion de tous frais de port, de déplacement, de grutage, d'essai à flot, de main d'oeuvre, d'immobilisation du bateau qui sont à la charge du client. Aucune réclamation ne sera prise en considération si elle n'est pas accompagnée du certificat de livraison. Nos concessionnaires ou agents demeureront seuls responsables des engagements qu'ils ont pris avec leurs clients.

Sont exclus de la garantie du chantier :

- les pièces qui auraient pu être remplacées par des pièces d'une autre origine,
- les dommages résultant d'un usage impropre et anormal, notamment l'imprudence, la négligence et l'usage abusif,
- les matériels qui ont été partiellement ou totalement modifiés à la suite d'une réparation en dehors des chantiers du constructeur ou en dehors de ses préconisations.

Tous les dommages qui pourraient résulter d'un accident tel que le feu, la foudre, la tempête, le transport, les émeutes.

#### **G) GARANTIE DES GEL-COATS :**

Le chantier donne, sur certains de ses modèles, une garantie spéciale de cinq ans sous la flottaison. Cette garantie fait l'objet de conditions particulières inscrites sur le certificat de garantie "oeuvres vives" qui est délivré avec le bateau.

En dehors de cette garantie spéciale, le chantier décline toute responsabilité concernant les fissures et les craquelures pouvant apparaître dans le gel-coat et qui n'affectent pas l'étanchéité et la solidité du bateau.

#### **APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS :**

Sauf conventions spéciales et écrites, toute commande emporte de plein droit de la part de l'acheteur son adhésion à nos conditions générales de vente nonobstant toute stipulation contraire figurant à ses propres conditions générales d'achat.

#### **LECHON DE DOMICILE ET JURIDICTION :**

Nous élisons domicile à notre siège social. En cas de contestation relative à l'exécution d'un contrat de vente ou au paiement du prix, ainsi qu'en cas d'interprétation ou d'exécution des clauses et conditions ci-dessus indiquées, le tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON sera seul compétent quels que soient le lieu de livraison, le mode de paiement accepté, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

#### **LECHON DE PROPRIETE :**

- Le transfert à l'acheteur de la propriété des marchandises vendues et figurant sur le présent document est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix, lequel ne sera réalisé que lors de l'encaissement effectif du prix.
- Cependant, dès la délivrance de ces marchandises, les risques sont mis à la charge de l'acheteur qui devra en assurer, à ses frais, l'entretien et la conservation et réparer les dommages causés par ces marchandises.

## GARANTIE OEUVRES VIVES

Type : ..... N° coque : ..... N° série : .....

Date de première mise à l'eau : .....

CONCESSIONNAIRE : Nom : .....

Adresse : .....  
.....

PROPRIETAIRE : Nom : .....

Adresse : .....  
.....

Le gel-coat étanche appliqué sous la flottaison du bateau désigné ci-dessus, est garanti contre la présence de bulles dans des proportions supérieures à 1 % de la surface au mètre carré et ceci sous réserve de respecter les conditions ci-dessous :

- Se conformer aux prescriptions d'entretien ci-jointes,
- Retourner le double du présent certificat dûment signé dans les six mois après le départ du chantier,
- Retourner tous les ans, et au plus tard à la date anniversaire de l'acceptation du présent certificat, les quatre fiches annuelles de contrôle jointes, dûment remplies et signées suivant les prescriptions qu'elles contiennent.
- En cas de survenance d'un sinistre dans des proportions supérieures à celles indiquées ci-dessus, faire dresser par un agent agréé, un procès-verbal suivant le modèle ci-annexé.

BON POUR GARANTIE DE CINQ ANS DES OEUVRES VIVES DANS LES CONDITIONS CI-DESSUS.

Le Chantier KIRIE

Date :

BON POUR ACCEPTATION DES CONDITIONS DE LA GARANTIE OEUVRES VIVES DANS LES CONDITIONS CI-DESSUS.

Le Client

(inscrire la mention manuscrite "Lu et approuvé")

Le Concessionnaire

Date :

## GARANTIE OEUVRES VIVES

Type : ..... N° coque : ..... N° série : .....

Date de première mise à l'eau : .....

CONCESSIONNAIRE : Nom : .....

Adresse : .....

PROPRIETAIRE : Nom : .....

Adresse : .....

Le gel-coat étanche appliqué sous la flottaison du bateau désigné ci-dessus, est garanti contre la présence de bulles dans des proportions supérieures à 1 % de la surface au mètre carré et ceci sous réserve de respecter les conditions ci-dessous :

- Se conformer aux prescriptions d'entretien ci-jointes,
- Retourner le double du présent certificat dûment signé dans les six mois après le départ du chantier,
- Retourner tous les ans, et au plus tard à la date anniversaire de l'acceptation du présent certificat, les quatre fiches annuelles de contrôle jointes, dûment remplies et signées suivant les prescriptions qu'elles contiennent.
- En cas de survenance d'un sinistre dans des proportions supérieures à celles indiquées ci-dessus, faire dresser par un agent agréé, un procès-verbal suivant le modèle ci-annexé.

BON POUR GARANTIE DE CINQ ANS DES OEUVRES VIVES DANS LES CONDITIONS CI-DESSUS.

Le Chantier KIRIE

Date :

BON POUR ACCEPTATION DES CONDITIONS DE LA GARANTIE OEUVRES VIVES DANS LES CONDITIONS CI-DESSUS.

Le Client

(inscrire la mention manuscrite "Lu et approuvé")

Le Concessionnaire

Date :

GARANTIES OEUVRES VIVES

FICHE ANNUELLE DE CONTROLE

1ère ANNEE

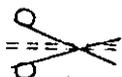
Type : ..... N° coque : ..... N° série : .....

Date de la visite annuelle : .....

Nom et adresse de l'agent agréé ayant effectué la révision : .....

Signature du propriétaire

Signature de l'agent



FICHE ANNUELLE DE CONTROLE

2ème ANNEE

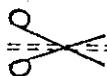
Type : ..... N° coque : ..... N° série : .....

Date de la visite annuelle : .....

Nom et adresse de l'agent agréé ayant effectué la révision : .....

Signature du propriétaire

Signature de l'agent



FICHE ANNUELLE DE CONTROLE

3ème ANNEE

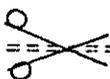
Type : ..... N° coque : ..... N° série : .....

Date de la visite annuelle : .....

Nom et adresse de l'agent agréé ayant effectué la révision : .....

Signature du propriétaire

Signature de l'agent



FICHE ANNUELLE DE CONTROLE

4ème ANNEE

Type : ..... N° coque : ..... N° série : .....

Date de la visite annuelle : .....

Nom et adresse de l'agent agréé ayant effectué la révision : .....

Signature du propriétaire

Signature de l'agent

## PRECONISATIONS D'ENTRETIEN DES COQUES EN POLYESTER

### 1 - NE JAMAIS :

- Faire de sablages quels qu'ils soient,
- Employer de solvants autres que l'alcool (utiliser de préférence de l'alcool éthylique dénaturé à 95°),
- Utiliser de l'eau sous pression,
- Utiliser des détergents sous pression,
- Utiliser de grattoir,
- Utiliser de primer d'accrochage.

### 2 - RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Deux ou trois carénages par an sont préférables à un seul carénage annuel.

#### a) Bateau neuf

Pour enlever les agents de démoulage : nettoyer à l'alcool éthylique dénaturé à 95°. Essuyer au papier.

Pour préparer l'accrochage de l'anti-végétatif : faire à la main une légère abrasion, au papier à l'eau, grain 400.

Rincer à l'eau douce, froide, sans pression ni détergent. Sécher.

Appliquer l'anti-végétatif au pinceau ou au rouleau.

#### b) Entretien

Pour un nettoyage utiliser :

\* Eau froide sans pression (température maxi : 15°)

Sécher,

Appliquer l'anti-végétatif au pinceau ou au rouleau. Entre chaque couche d'anti-végétatif, respecter le temps recommandé par le fabricant.

CERTIFICAT DE LIVRAISON

Propriétaire \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Port d'attache \_\_\_\_\_

Cachet du Concessionnaire

Type de bateau \_\_\_\_\_

N° de série \_\_\_\_\_

N° de coque \_\_\_\_\_

N° de moteur \_\_\_\_\_

Date de réception \_\_\_\_\_

Livré au Port de \_\_\_\_\_

Transporteur \_\_\_\_\_

Réserves faites au transporteur \_\_\_\_\_

DEFAUTS, ANOMALIES, MANQUES CONSTATES

1) Coque, pont \_\_\_\_\_

2) Inventaire standard : extérieur, intérieur (accastillages, voiles) \_\_\_\_\_

3) Greement et espars \_\_\_\_\_

4) Moteur \_\_\_\_\_

5) Electricité \_\_\_\_\_

6) Options \_\_\_\_\_

7) Divers \_\_\_\_\_

Je soussigné ..... propriétaire du bateau désigné ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du chantier et des conditions de garantie qui y sont incluses ainsi que des termes de la garantie spéciale "oeuvres vives".

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature  
(Lu et approuvé)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU CHANTIER



CERTIFICAT DE LIVRAISON

Propriétaire \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Port d'attache \_\_\_\_\_

Cachet du Concessionnaire

Type de bateau \_\_\_\_\_

N° de série \_\_\_\_\_

N° de coque \_\_\_\_\_

N° de moteur \_\_\_\_\_

Date de réception \_\_\_\_\_

Livré au Port de \_\_\_\_\_

Transporteur \_\_\_\_\_

Réserves faites au transporteur \_\_\_\_\_

DEFAUTS, ANOMALIES, MANQUES CONSTATES

1) Coque, pont \_\_\_\_\_

2) Inventaire standard : extérieur, intérieur (accastillages, voiles) \_\_\_\_\_

3) Greement et espars \_\_\_\_\_

4) Moteur \_\_\_\_\_

5) Electricité \_\_\_\_\_

6) Options \_\_\_\_\_

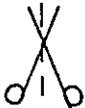
7) Divers \_\_\_\_\_

Je soussigné .....propriétaire du bateau désigné ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du chantier et des conditions de garantie qui y sont incluses ainsi que des termes de la garantie spéciale "oeuvres vives".

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature  
(Lu et approuvé)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU CONCESSIONNAIRE



CERTIFICAT DE LIVRAISON

1<sup>er</sup> Propriétaire \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Port d'attache \_\_\_\_\_

Cachet du Concessionnaire

Type de bateau \_\_\_\_\_

N° de série \_\_\_\_\_

N° de coque \_\_\_\_\_

N° de moteur \_\_\_\_\_

Date de réception \_\_\_\_\_

Livré au Port de \_\_\_\_\_

Transporteur \_\_\_\_\_

Réserves faites au transporteur \_\_\_\_\_

DEFAUTS, ANOMALIES, MANQUES CONSTATES

1) Coque, pont \_\_\_\_\_

2) Inventaire standard : extérieur, intérieur (accastillages, voiles) \_\_\_\_\_

3) Greement et espars \_\_\_\_\_

4) Moteur \_\_\_\_\_

5) Electricité \_\_\_\_\_

6) Options \_\_\_\_\_

7) Divers \_\_\_\_\_

Je soussigné .....propriétaire du bateau désigné ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du chantier et des conditions de garantie qui y sont incluses ainsi que des termes de la garantie spéciale "oeuvres vives".

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature  
(Lu et approuvé)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU PROPRIÉTAIRE

CERTIFICAT DE LIVRAISON

2 ème Propriétaire \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Port d'attache \_\_\_\_\_

Cachet du Concessionnaire

Type de bateau \_\_\_\_\_

N° de série \_\_\_\_\_

N° de coque \_\_\_\_\_

N° de moteur \_\_\_\_\_

Date de réception \_\_\_\_\_

Livré au Port de \_\_\_\_\_

Transporteur \_\_\_\_\_

Réserves faites au transporteur \_\_\_\_\_

DEFAUTS, ANOMALIES, MANQUES CONSTATES

1) Coque, pont \_\_\_\_\_

2) Inventaire standard : extérieur, intérieur (accastillages, vômes) \_\_\_\_\_

3) Greement et espars \_\_\_\_\_

4) Moteur \_\_\_\_\_

5) Electricité \_\_\_\_\_

6) Options \_\_\_\_\_

7) Divers \_\_\_\_\_

Je soussigné .....propriétaire du bateau désigné ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du chantier et des conditions de garantie qui y sont incluses ainsi que des termes de la garantie spéciale "oeuvres vives".

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature  
(Lu et approuvé)

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU PROPRIÉTAIRE

CERTIFICAT DE LIVRAISON

3 ème Propriétaire \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Port d'attache \_\_\_\_\_

Cachet du Concessionnaire

Type de bateau \_\_\_\_\_

N° de série \_\_\_\_\_

N° de coque \_\_\_\_\_

N° de moteur \_\_\_\_\_

Date de réception \_\_\_\_\_

Livré au Port de \_\_\_\_\_

Transporteur \_\_\_\_\_

Réserves faites au transporteur \_\_\_\_\_

DEFAUTS, ANOMALIES, MANQUES CONSTATES

1) Coque, pont \_\_\_\_\_

2) Inventaire standard : extérieur, intérieur (accastillages, voiles) \_\_\_\_\_

3) Greement et espars \_\_\_\_\_

4) Moteur \_\_\_\_\_

5) Electricité \_\_\_\_\_

6) Options \_\_\_\_\_

7) Divers \_\_\_\_\_

Je soussigné .....propriétaire du bateau désigné ci-dessus, reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du chantier et des conditions de garantie qui y sont incluses ainsi que des termes de la garantie spéciale "oeuvres vives".

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature  
(Lu et approuvé)

EXEMPLAIRE DESTINE AU PROPRIETAIRE

---

---

# Rapport de mise en service

---

---

# Check list de mise en main

---

Afin de connaître rapidement votre bateau, veuillez vous faire expliquer par votre agent KIRIE les points suivants :

## I - A L'INTERIEUR DU BATEAU :

- 1 - Contrôle de l'inventaire du matériel (rôle et place souhaités)
- 2 - Moteur :
  - . avant mise en marche vannes eau et carburant, réservoir, jauge, utilisation des manettes et bouton de commande des gaz et embrayage.
  - . mise en route après divers contrôles
  - . rodage
  - . entretiens divers
- 3 - Electricité :
  - . rôle et usage du commutateur de batterie
  - . tableau électrique (rôle et place de chacun des disjoncteurs)
  - . indicateur de charge
- 3 bis - Fonctionnement des appareils de navigation (speedo, compas, radio et sondeur, etc.)
- 4 - Circuit d'eau douce (utilisations et précautions) :  
remplissage - filtre - pompe à pied - vannes (évacuation lavabo et évier)
- 5 - Circuit des gaz :
  - . logement et mise en place de la bouteille
  - . allumage
  - . précaution d'usage
- 6 - WC :  
fonctionnement, précautions.
- 7 - Accessoires :
  - . mise en place table repas
  - . couchettes
- 8 - Pompe de cale :  
principe, fonctionnement, purge, nettoyage.
- 9 - Utilisation de la dérive relevable (en version DI)

## II - SERVITUDE DU PONT :

- 1 - Mise en place du greement dormant, du mouillage, du mât.
- 2 - Usage et fonctionnement du greement courant et fonctionnement du système de prise de ris
- 3 - Règlage et réduction de voilure.

## III - EVOLUTION ET MANOEUVRE AU MOTEUR :

- 1 - Prise de mouillage, mise à quai
- 2 - Précaution d'échouage

## CONSEILS DE MISE A L'EAU

Avant la mise à l'eau du bateau, vérifier l'aspect extérieur de la coque et contrôler de l'extérieur et de l'intérieur, l'état de tous les passe-coques, des dalots de vidange du cockpit, du tube jaumière. Il est intéressant de réaliser, à ce moment, l'installation du loch, speedomètre et du sondeur. Fermer toutes les vannes avant la mise à l'eau, puis le bateau étant à flot, les ouvrir en s'assurant de l'étanchéité du circuit.

Précautions d'entretien à prendre pour le presse-étoupe :

Après chaque mise à l'eau ou après chaque échouage, l'air resté prisonnier dans le manchon doit être chassé en serrant le manchon vers les lèvres d'étanchéité tout en le repoussant contre l'arbre porte-hélice.

Mâtage :

Le bateau doit être mâté à la grue.

Les opérations de préparation à effectuer sont les suivantes :

- Poser le mât sur un ber ou des tréteaux
- Monter les barres de flèches et fixer les haubans légèrement tendus vers le haut du mât dans les embouts de barre de flèches
- Mettre clair les drisses, les galhaubans et bas haubans le long du mât et les tenir liés à son pied
- Prendre le mât à la grue par dessus le capelage des barres de flèches, lever et le présenter sur son embase
- Fixer provisoirement les galhaubans, bas-haubans, étais et pataras afin de libérer la grue
- Pré-régler le mât et, avant la première sortie de mise au point, vérifier que tous les cables et ridoirs sont assurés

Le réglage parfait et définitif sera établi après observation du comportement de l'ensemble mât/greement sans voiles.

Ce travail est délicat et nous vous conseillons de le confier à votre agent.

## MANOEUVRES DE VOILES

### Prise de ris :

L'étarquage des 3 bosses de ris qui sont à poste dans la bôme est obtenue par l'intermédiaire du winch fixé sur l'arrière du mât sous la bôme.

3 pontets, libres en translation, permettent la fixation des bosses sur la bôme.

NOTA : Avant de fixer définitivement ces pontets par rivets "POP", il sera nécessaire de déterminer leur position idéale pour obtenir une tension efficace de la bordure de grand voile, au niveau de chaque bande de ris.

### Envoi de spi :

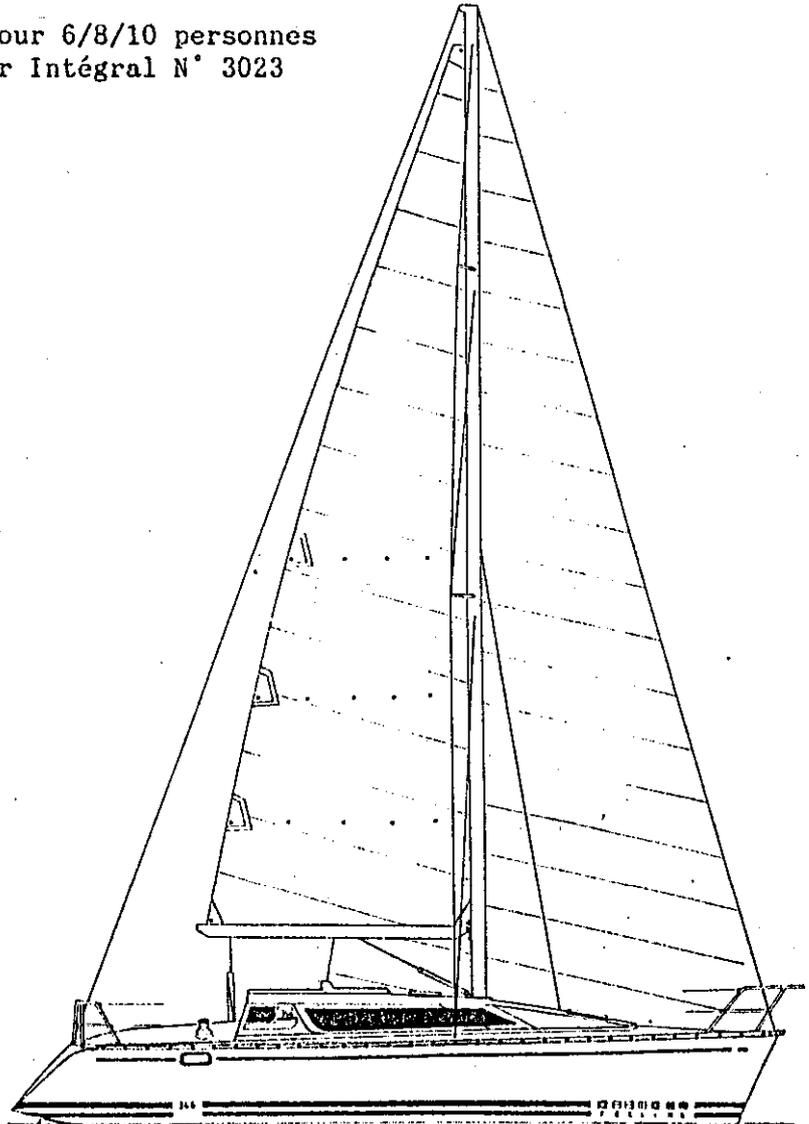
En équipement Standard, une seule paire de winchs situés à l'arrière du cockpit près du barreur sert à la fois au réglage des écoute de génois ainsi qu'au réglage des écoute et bras de spinnaker.

Lors de l'envoi du spi, utiliser la poulie autobloquante N° 41 qui est située sur le passe-avant (à tribord et à babord), afin de maintenir provisoirement en tension d'écoute de génois. Puis libérer l'écoute de génois du winch sous le vent afin d'utiliser celui-ci pour le réglage de l'écoute de spi.

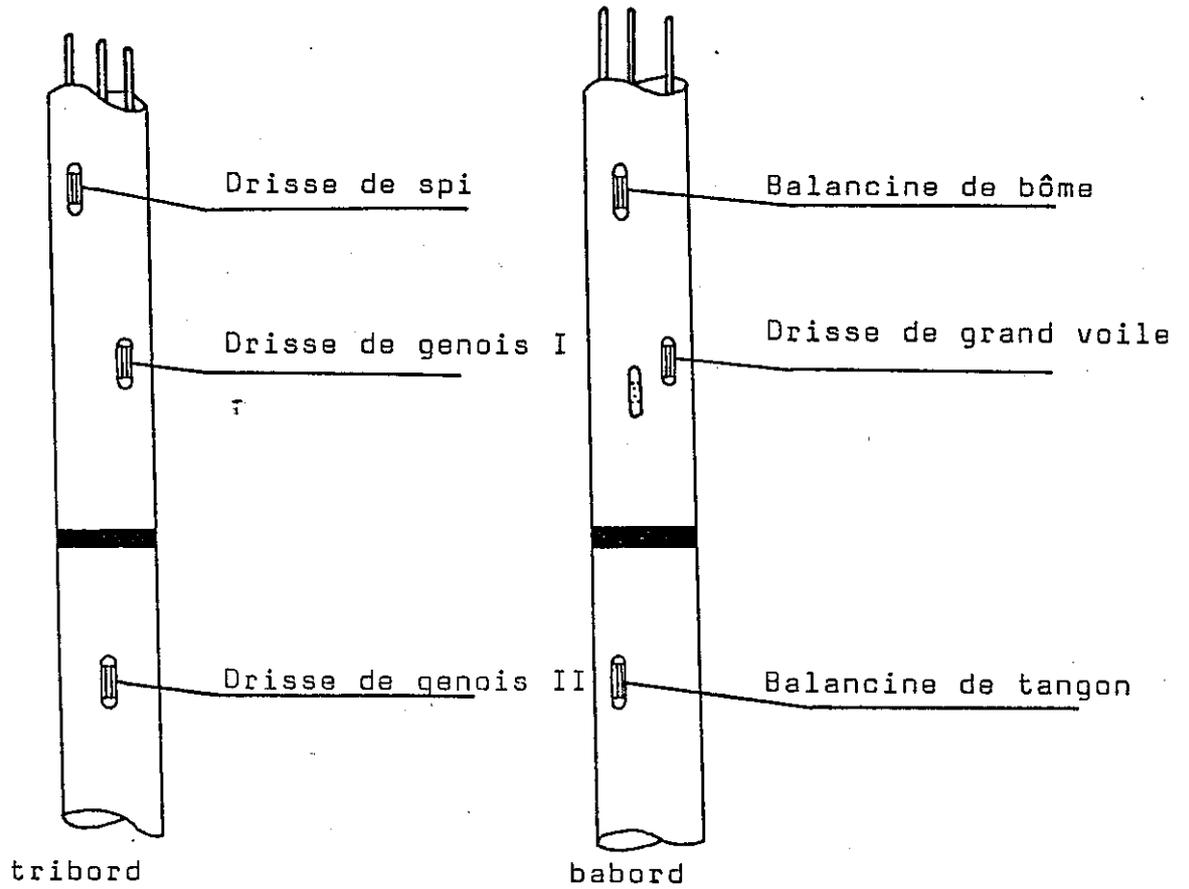
### CARACTERISTIQUES GENERALES FEELING 346

Longueur Hors tout	10,40 M
Longueur de coque	10,13 M
Longueur à la flottaison	8,70 M
Maître bau	3,47 M
Tirant d'eau GTE	1,85 M
Tirant d'eau PTE (ailettes)	1,35 M
Tirant d'eau DI	0,72/2,05 M
Tirant d'air	14,40 M
Poids à vide Quillard	4 200 KG
Poids à vide Dériveur	4 600 KG
Poids du lest GTE plomb	1 400 KG
Poids du lest PTE fonte	1 500 KG
Poids du lest DI fonte	1 680 KG
Poids de la dérive	135 KG
Surface de voilure au près GTE	64,20 M2
Surface de voilure au près PTE et DI	62,90 M2
Réservoir eau	220 Litres
Réservoir gas-oil	90 Litres
Jauge	10,87 Tx

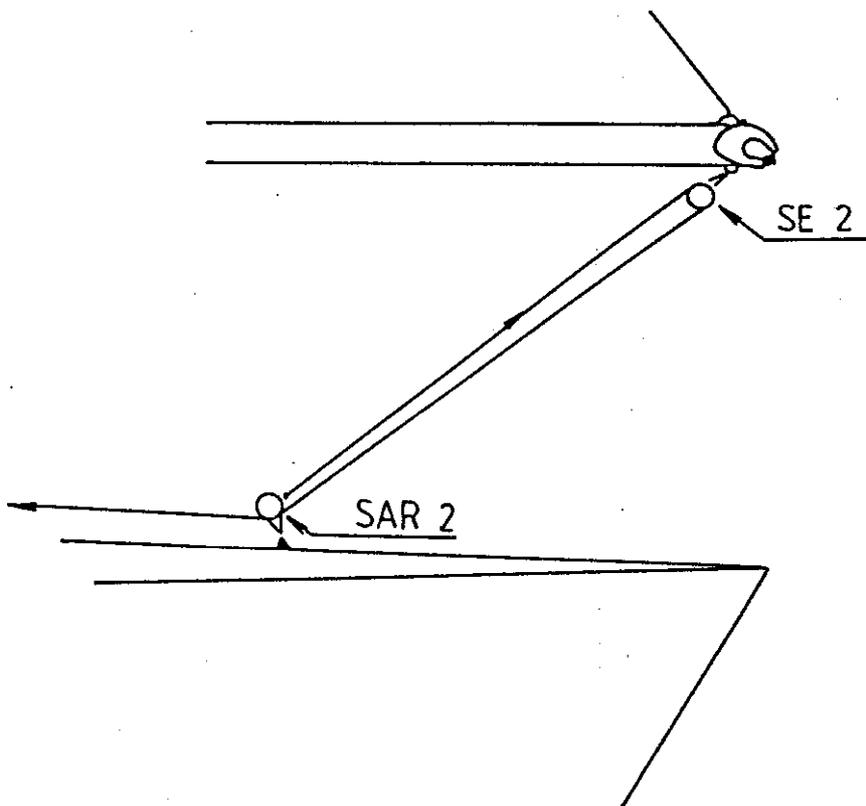
Homologation Marine Marchande pour 6/8/10 personnes  
Quillard N° 3022                      Dériveur Intégral N° 3023

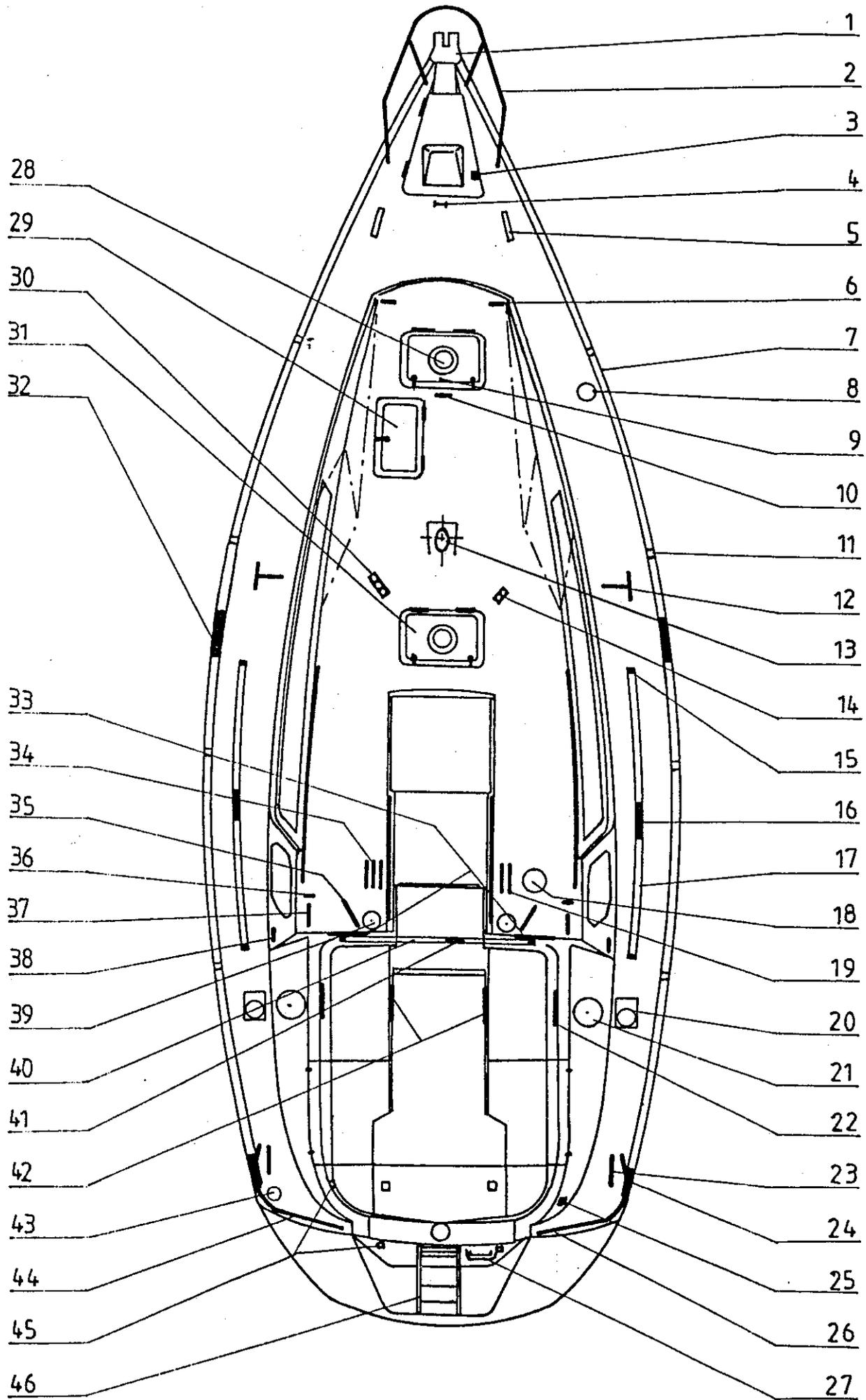


PASSAGE DES DRISSES

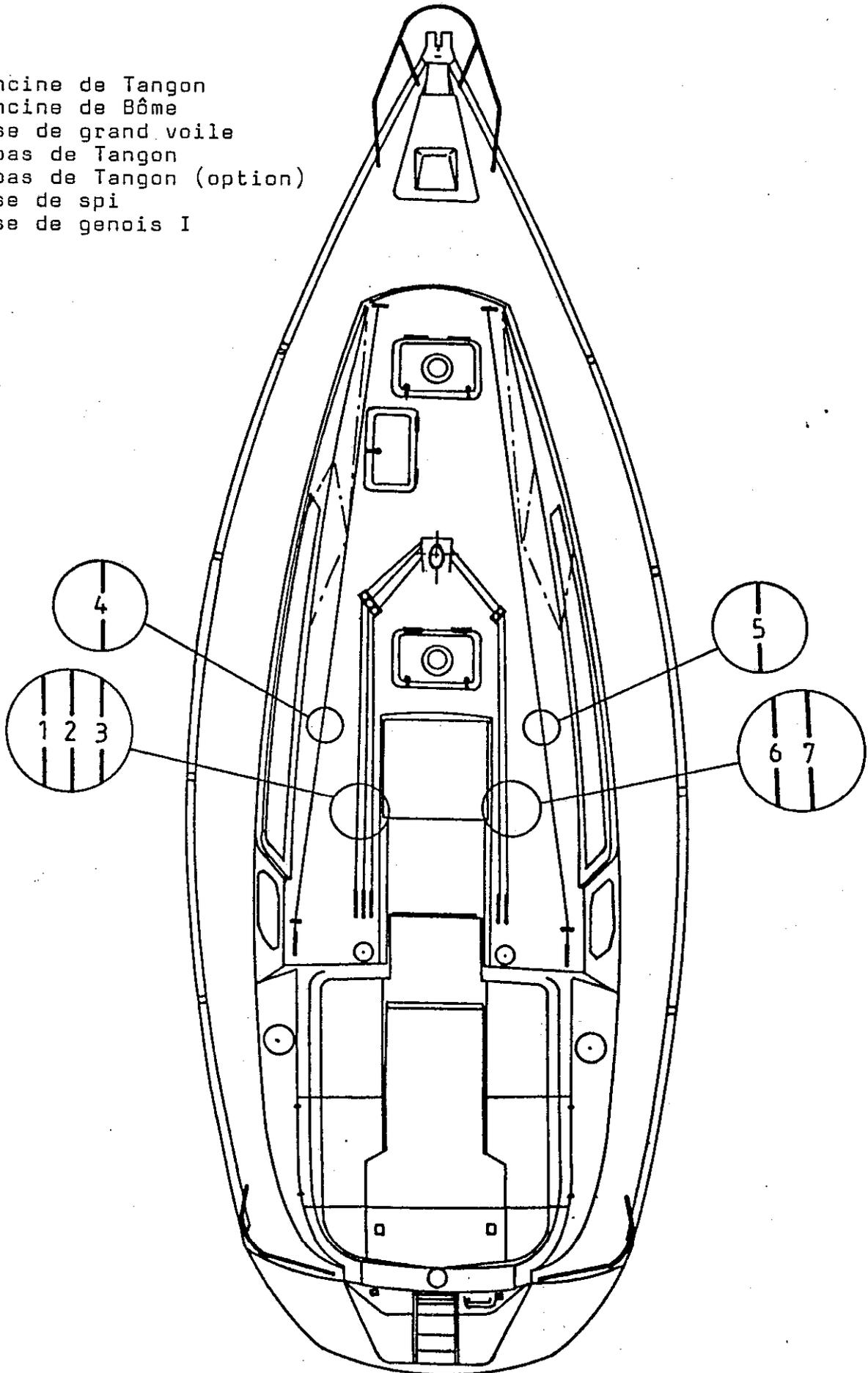


CIRCUIT DU PALAN DE HALEBAS DE TANGON





- 1 Balancine de Tangon
- 2 Balancine de Bôme
- 3 Drisse de grand voile
- 4 Halebas de Tangon
- 5 Halebas de Tangon (option)
- 6 Drisse de spi
- 7 Drisse de genois I



### DESIGNATION ACCASTILLAGE DE PONT

- 1 - Ferrure d'étrave à double daviers
- 2 - Balcon avant avec feux de route
- 3 - Loquet de capot de puits à chaîne
- 4 - Cadènes de halebas de tangon
- 5 - Taquet d'amarrage avant
- 6 - Filoires bagués de halebas de tangon
- 7 - Rail de fargue
- 8 - Nable de remplissage d'eau
- 9 - Panneau ouvrant cabine avant
- 10 - Cadène de bas-étai
- 11 - Chandeliers
- 12 - Cadènes de haubans
- 13 - Emplanture de mât
- 14 - Boîte à réa double
- 15 - Embout à réa
- 16 - Chariot coulissant d'écoute de foc
- 17 - Rail d'écoute de foc
- 18 - Aérateur (version propriétaire)
- 19 - Bloqueur à came double pour drisse
- 20 - Poulie de renvoi d'écoute
- 21 - Winch d'écoute
- 22 - Boîte à manivelle
- 23 - Taquet d'amarrage arrière
- 24 - Chaumard arrière
- 25 - Pompe de cale manuelle
- 26 - Balcon arrière porte-bouée
- 27 - Marche
- 28 - Aérateur
- 29 - Panneau ouvrant toilette avant (Version Charter)
- 30 - Boîte à réa triple
- 31 - Panneau ouvrant de carré
- 32 - Chaumard intermédiaire
- 33 - Hublots arrière
- 34 - Bloqueur à came triple
- 35 - Taquet coinçeur
- 36 - Filoires bagués
- 37 - Clam-cleat de halebas de tangon
- 38 - Clam-cleat de réglage chariot avale-tout de génois
- 39 - Winch de drisse
- 40 - Rail d'écoute de grand voile
- 41 - Chariot d'écoute de grand voile
- 42 - Hublots cabine arrière (1 version propriétaire - 2 version charter)
- 43 - Nable de remplissage gas-oil
- 44 - Balcon arrière
- 45 - Grille de ventilation moteur
- 46 - Echelle de bain



GREEMENT DORMANT ET FILIERE

BATEAU FEELING 346

HAT Z SPARS

DESIGNATION	Nbre	Dia.	Longueur H.T.	Terminaison (A)	Terminaison (B)	OBSERVATIONS
Etai	1	8	13 520	CUV+EB	EO	LATTES RIDOIR
Bas-étai	1	7	5 090	COQ+EB	RS	GAINÉ
Galhaubans	2	7	13 235	EO	RS	GAINÉ/TROU EO 12
Das haubans	2	7	5 170	EO	RS	GAINÉ/TROU EO 12
Inters	2	6	9 360	EO	RS	GAINÉ/TROU EO 10
Pataras	1	8	13 680	CUV+EB	EO	AXE 12 POUR RP12
Estrope	1	4/6	400	COS+MANC	COS+MANC	
Filière Supéri	2	4	8 410	ESL 48	ESL 48	
Filière Inféri	2	3	8 000	ESL 38	ESL 38	
Sécurité Sup AR	1	4	1 380	ECA 04	MC74B+M005	
Sécurité Inf AR	1	3	1 140	ECA 03	MC73B+M005	

NOMENCLATURE DU GREEMENT COURANT FEELING 346 STANDARD

MANOEUVRE	QUALITE	LONGUEUR (M)	DIAMETRE (MM)	EQUIPEMENT
Drisse de grand voile	Polyester Ame Kevlar France Olympique Identifié noir-rouge	29,4	12	1 manille automatique diamètre U
Drisse de foc	Polyester Ame Kevlar France Olympique Identifié noir-orange	30,4	12	1 mousqueton à oeil 90 mm
Balancine de bôme	Polyester tressé Identifié rouge	26	7	1 transfil sur boucle 1 manille diamètre 5
Ecoute de grand voile	Polyester Gulf-Stream Identifié jaune	22	12	1 transfil sur boucle
Palan de réglage fin d'écoute de grand voile	Tempest Identifié jaune	2,0	0	
Hale-bas de bôme	Polyester tressé Identifié noir	8,7	10	1 transfil sur boucle
Elarquage de bordure	France Olympique Identifié bleu	6	8	1 manchon droit diam. 10 1 manille automatique
Ecoute de foc	Polyester Gulf-Stream Identifié jaune-noir	2 x 12	14	
1ère bosse de ris	France Olympique Identifié vert	8,6	8	
2ème bosse de ris	France Olympique Identifié rouge	11,2	8	
3ème bosse de ris	France Olympique Identifié noir	14,6	8	
Règlage chariot avale-tout de généis	Tempest	8 m x 2	8	
Règlage chariot barre d'écoute de grand voile	Tempest	3,5 x 2	8	
Hale-bas de bôme				1 poulie SGO DKN 1 poulie VE 3 chape 1 poulie SAR 3 chape
Palan d'écoute de grand voile				1 poulie VET 3 2 poulies SA 3 chape 1 poulie DA 24 1 poulie DAR 24

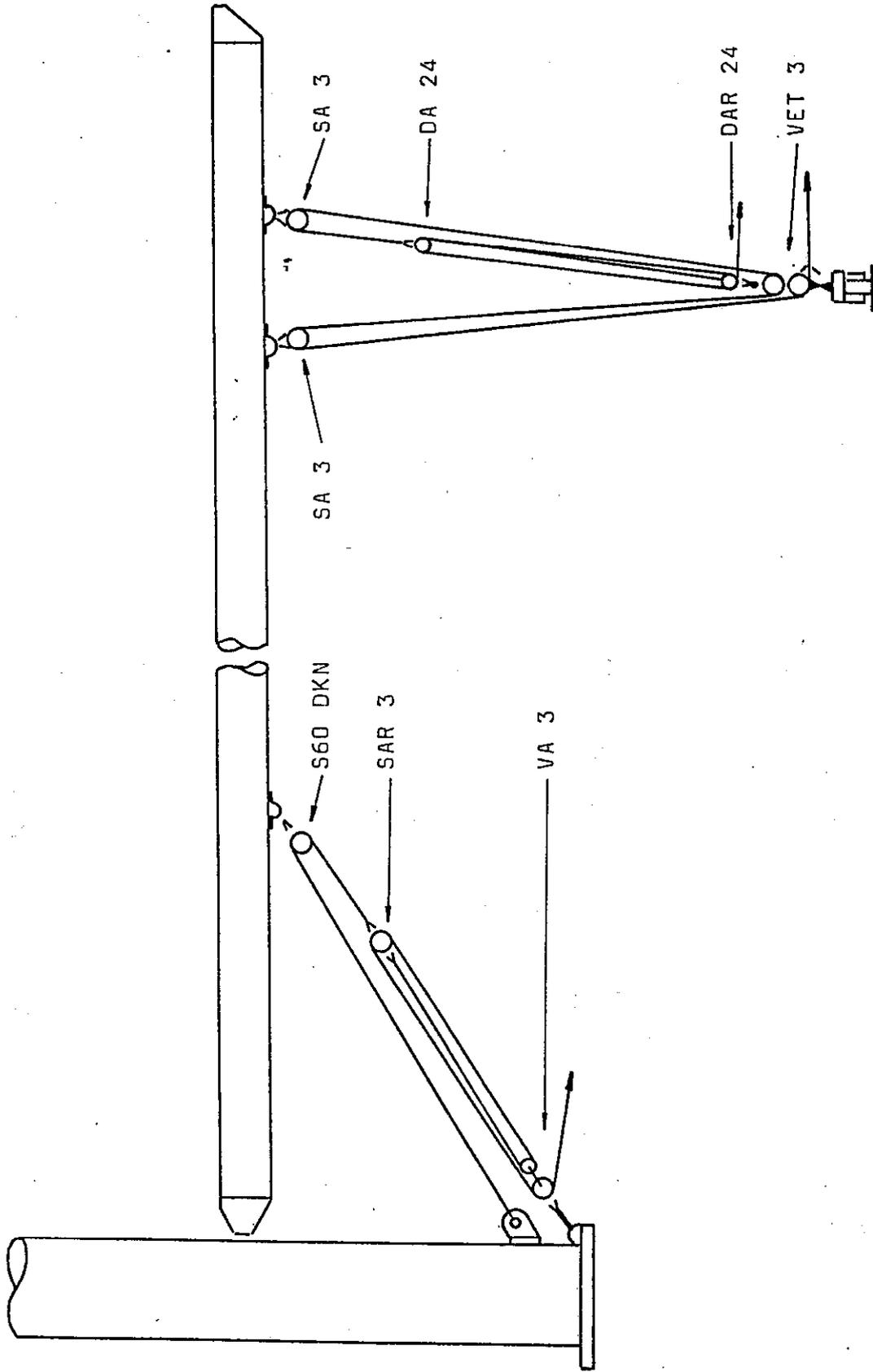
NOMENCLATURE DU GREEMENT COURANT DE SPI FEELING 346 (OPTION)

MANOEUVRE	QUALITE	LONGUEUR (M)	DIAMETRE (MM)	EQUIPEMENT
Drisse de spi	Polyester tressé France Olympique Identifié vert	30,4	12	1 mousqueton à émerillon inox 90 mm 1 poulie SE 3
Ecoute de spi	Polyester Gulf-Stream 1 identifié vert 1 identifié rouge	2 X 20	14	2 mousquetons à émerillon inox 90 mm 2 poulies SE 3
Balancine de tangon	Polyester Gulf-Stream Identifié bleu	19,60	10	1 mousqueton à émerillon inox 70 mm
Halebas de tangon	Polyester Gulf-Stream Identifié rouge	13,40	10	1 poulie SE 2 1 poulie SAR 2

PLAN DE VOILURE STANDARD		FEELING 346 GTE			28 AVRIL 1988 MOD. 14/02/89	
DESIGNATION	GUINDANT	BORDURE	CHUTE	LP	SURFACE	
Grand Voile	11,35 M	3,80 M	12,15 M		24,20 M2	
Génois Médium 150 %	13,40 M	6,25 M	12,46 M	5,82 M	40,00 M2	
Génois lourd 130 %	12,90 M	5,35 M	12,00 M	5,00 M	32,25 M2	
Foc Solent	12,90 M	4,00 M	11,95 M	3,75 M	24,00 M2	
Tourmentin	6,50 M	3,10 M	4,70 M	2,10 M	6,82 M2	
Spi	14,60 M	SMW 7,00 M		SL 12,60 M	77,00 M2	
I = 12,70 M	J = 3,88 M	P = 11,35 M		E = 3,80 M		

PLAN DE VOILURE STANDARD		FEELING 346 PTE + DI			28 AVRIL 1988 MOD. 14/02/89	
DESIGNATION	GUINDANT	BORDURE	CHUTE	LP	SURFACE	
Grand Voile	11,35 M	3,25 M	11,90 M		22,90 M2	
Génois Médium 150 %	13,40 M	6,25 M	12,46 M	5,82 M	40,00 M2	
Génois lourd 130 %	12,90 M	5,35 M	12,00 M	5,00 M	32,25 M2	
Foc Solent	12,90 M	4,00 M	11,95 M	3,75 M	24,00 M2	
Tourmentin	6,50 M	3,10 M	4,70 M	2,10 M	6,82 M2	
Spi	14,60 M	SMW 7,00 M		SL 12,60 M	77,00 M2	
I = 12,70 M	J = 3,88 M	P = 11,35 M		E = 3,25 M		

CIRCUIT DES PALANS - ECOUTE DE GRAND VOILE ET HALEBAS DE BOME



## SECURITE

### Radeau de survie :

L'emplacement du radeau est situé à l'arrière du cockpit sous le banc de barreur.

### Incendie :

Un orifice est prévu dans le panneau amovible de la face avant du compartiment moteur permettant la projection d'un produit extincteur en cas de nécessité.

Ne pas retirer le panneau amovible en espérant mieux éteindre le feu car celui-ci serait alimenté en oxygène...

Eviter de placer votre extincteur du côté de la cuisine.

### Barre de secours (option barre à roue) :

En cas d'avarie éventuelle du système de commande de barre ; une barre franche de secours (obligatoire à bord) permet la manoeuvre du safran en prise directe.

Cette barre de secours se fixe sur la tête de la mèche de safran qui est accessible sur le pont dans l'axe en arrière du banc de barreur.

### Réchaud :

Par mer agitée, hors utilisation bien sûr, il est préférable de bloquer le cardan du réchaud à gaz (grâce au système dont il est muni) ceci afin d'éviter ragage et tensions sur le tuyau souple.

### Vannes :

Si le bateau doit rester seul à son mouillage, fermer toutes les vannes avant de le quitter (eau-gaz-carburant).

En cours de navigation par mer forte, fermer les vannes dès qu'il n'y a pas lieu de les utiliser.

## MOTEUR

### Mise en route du moteur

Tout d'abord, nous vous conseillons de lire attentivement la notice d'utilisation de votre moteur.

Précautions avant la première mise en route : Il faut vérifier que :

- le coupe-batterie est en service
- l'alimentation de carburant est ouverte
- les vannes de circuit de refroidissement sont ouvertes
- les niveaux d'huile sont corrects
- les purges sont fermées
- tous les éléments en contact avec l'eau sont étanches
- le levier du boîtier de commande est au point mort
- le "stop" moteur est repoussé

Seulement après ces vérifications, vous pouvez mettre le contact et appuyer sur le démarreur.

Moteur démarré : vérifier à la sortie d'échappement, l'écoulement effectif de l'eau de refroidissement.

Pour tous renseignements complémentaires, nous vous conseillons de vous reporter à la notice d'utilisation du moteur.

### ATTENTION

Le moteur est soumis à des vibrations importantes en fonctionnement.

Après quelques heures de marche, il est conseillé de vérifier le bon serrage :

- des colliers de fixation des tuyauteries de carburant
- des colliers de fixation des tuyauteries d'eau de refroidissement
- des colliers du circuit d'échappement
- des colliers de fixation de la durite, du presse-étoupe
- des cosses électriques, démarreur et masse moteur
- des écrous de fixation moteur sur les suspensions souples.

## TRANSMISSION

Le moteur transmet le mouvement à une hélice trois pales par l'intermédiaire d'une ligne d'arbre directe de diamètre 25.

Le tourteau d'accouplement assure la fixation de l'arbre sur le moteur. Il est conseillé de vérifier périodiquement son serrage.

L'arbre traverse la coque dans un tube d'étambot en polyester qui est scellé à la structure de coque.

Derrière l'hélice est fixée une anode écrou pour arbre diamètre 25.

### Précisions

Un presse-étoupe assure l'étanchéité de la ligne d'arbre.

Il est conseillé de contrôler régulièrement son état.

Sé reporter au document technique du fabricant pour tout réglage et renseignement complémentaire (voir notice ci-jointe).

## INSTALLATION ELECTRIQUE

### GENERALITES :

Le Feeling 346 est équipé en série d'une installation électrique en 12 volts et d'un circuit 220 Volts en option.

L'installation du circuit 12 volts est assurée par deux batteries de 85 à 95 ampères environ.

Ces batteries sont situées sous la couchette babord, près du moteur.

### UTILISATION DES BATTERIES :

Un coupleur est placé sur la polarité + des batteries.

Ce coupleur de batteries à quatre positions situé dans le compartiment moteur (gros interrupteur circulaire et de couleur rouge) permet de choisir la batterie à utiliser :

- |                |  |                    |
|----------------|--|--------------------|
| Position 0     | : aucune batterie n'est en service   |                    |
| Position 1     | : batterie 1 en service (moteur)   | NOTA : ou          |
| Position 2     | : batterie 2 en service (service général)  | inversement        |
|                |  | suivant le montage |
| Position 1 + 2 | : les deux batteries sont en service et acheminent le courant soit vers le moteur pour son démarrage, et vers le circuit du service du bord. |                    |

Egalement, dans le compartiment moteur se trouve un coupe-batterie à levier rouge deux positions.

Ce coupe-batterie est placé sur la polarité - communes aux deux batteries.

### A T T E N T I O N :

Quand le moteur est en marche, il faut bien prendre garde à ne JAMAIS :

- placer le coupleur sur position 0
- placer le coupe-batterie sur la position OFF

Cela aurait pour effet d'endommager immédiatement et gravement l'alternateur moteur.

La charge des batteries étant primordiale pour le bon fonctionnement des installations du bord, il est donc recommandé :

- De n'utiliser que la batterie "moteur" (1 ou 2) pour le démarrage de celui-ci. S'il n'y a pas lieu d'utiliser immédiatement la batterie "service", laisser le coupleur sur batterie "moteur" (1 ou 2 au choix) quelques minutes afin que la charge initiale de cette batterie soit retrouvée.

Grâce au coupleur ET SANS PASSER PAR LA POSITION 0, connecter la seconde batterie ou les deux batteries ensemble pour le service général.

Il est bon de rappeler que lorsque le moteur ne tourne pas, les appareillages de bord consomment du courant qui n'est pas renouvelé, contribuant ainsi à faire baisser la charge des batteries.

Si le moteur tourne, l'alternateur compense tout ou une partie de la consommation.

†

### Tableau électrique

Les appareillages du bord fonctionnant en 12 volts sont contrôlés par un tableau électrique général situé au-dessus de la table à carte au long du bordé.

Le courant 12 volts arrive au tableau lorsque le coupe-batterie est sur marche et le coupleur de batterie en position 2 ou 1 + 2.

Le niveau de charge de chacune des batteries peut être contrôlé grâce à un voltmètre placé sur le tableau.

Sous ce voltmètre, un interrupteur permet de connecter l'une ou l'autre des batteries à l'appareil de mesure.

Une prise 12 volts permet d'y brancher un accessoire.

Douze interrupteurs sont installés sur le tableau, chacun ayant sa fonction inscrite.

Sur le Feeling 346 standard, seuls sont connectés au circuit les interrupteurs suivants :

- Projecteur de pont
- Route Navigation
- Tête de Mât
- Feu de Hune
- Eclairage Intérieur 1
- Eclairage Intérieur 2
- Eau Douce N° 1 (Pompe du groupe d'eau sous pression)
- Pompe de cale N° 1
- Frigo

Le tableau électrique étant monté sur un panneau à charnière, l'accès aux branchements électriques s'effectue simplement en ouvrant ce panneau.

### A T T E N T I O N

Avant d'accéder à l'arrière du panneau, tourner le coupleur de batteries sur 0 et le coupe-batterie sur OFF.

Couper le moteur auparavant.

### Pompes électriques du bord

Le bateau est équipé de deux pompes électriques :

- Une pour le groupe d'eau sous pression qui est fixée dans le meuble de cuisine
- L'autre est la pompe de cale qui est fixée dans le meuble de cuisine.

### Liste et puissance des points lumineux du bord

Cabine avant	1 spot	P = 1 x 10 W
Carré	2 spots	P = 2 x 10 W
	4 plafonniers	P = 4 x 10 W
Cuisine	1 plafonnier	P = 1 x 10 W
Coin navigation	1 spot	P = 1 x 10 W
Cabine arrière babord	1 plafonnier	P = 1 x 10 W
	1 spot	P = 1 x 10 W
Cabine arrière tribord	1 plafonnier	P = 1 x 10 W
	1 spot	P = 1 x 10 W
Toilette	1 plafonnier	P = 1 x 10 W
Feu de route avant		P = 10 W
Feu de route arrière		P = 10 W
Feu de mouillage		P = 10 W
Eclairage compas		P = 1 W
Feu de hune		P = 10 W

### Circuit des faisceaux

Un faisceau est le passage au même endroit de plusieurs fils électriques à destinations diverses.

Un faisceau peut se diviser en plusieurs faisceaux, lesquels feront passer chacun quelques uns des fils du premier faisceau.

## CIRCUIT 220 VOLTS

Le circuit optionnel 220 volts est alimenté par l'intermédiaire d'une prise étanche installée sur le tableau arrière, à partir de l'alimentation 220 volts du réseau terrestre.

On dispose de trois prises qui ont chacune leur disrupteur (cuisine, toilette et micro-onde).

Un chauffe-eau est installé.

L'eau est alors réchauffée par deux moyens au choix de l'opérateur :

- L'eau de refroidissement du moteur (en mer principalement),
- Une résistance électrique branchée à quai sur le circuit 220 volts.

### A T T E N T I O N

Il est indispensable de garder à l'esprit que le circuit 220 volts est dangereux et ce, d'autant plus, qu'il est employé en milieu humide.

Toutes les mesures doivent par conséquent être prises pour s'assurer que ce voltage est utilisé correctement et avec prudence.

- 1 - Contrôler fréquemment la bonne étanchéité et l'absence d'oxydation de la prise de raccordement.
- 2 - Prévenir l'équipage qu'il va y avoir connection du circuit 220 volts.
- 3 - Vérifier le bon état de la prise de quai.
- 4 - Vérifier le bon état du fil de raccordement et de ses prises.
- 5 - Eviter les projections d'eau sur les prises.

### MISE A LA MASSE DU GREEMENT

La mise à la masse du greement est assurée par une tresse métallique, qui est fixée en continu sur les éléments suivants :

- Cadènes de pataras
- Mèche de safran
- Moteur
- Boulon arrière de fixation du lest

### MISE A LA MASSE DU CIRCUIT CARBURANT

La mise à la masse du circuit carburant est réalisée sur le bâti-moteur par une tresse métallique qui est fixée en continu aux éléments suivants :

- Event de mise à l'air
- Nable de remplissage
- Réservoir gas-oil
- Tuyauteries d'alimentation et retour gas-oil

**REPertoire DES FAISCEAUX ELECTRIQUES**

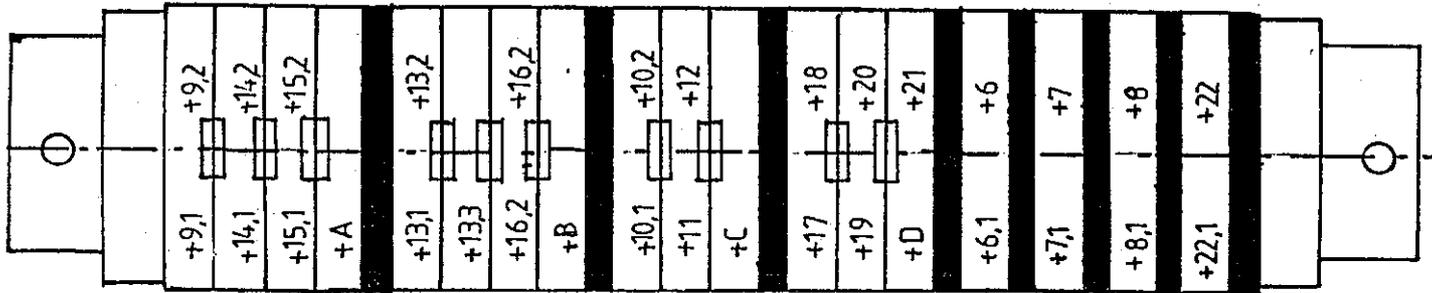
DESIGNATION	CODE	SECTION	COULEUR
<u>Alimentations 12 Volts Faisceau Cale</u>			
Alimentation tableau positif	+ 0	16 mm <sup>2</sup>	Rouge
Retour tableau négatif	- 1	16 mm <sup>2</sup>	Noir
Voltmètre batterie N° 1	+ 2	1,5 mm <sup>2</sup>	Rouge
Voltmètre batterie N° 2	+ 3	1,5 mm <sup>2</sup>	Rouge
Jauge eau cadran jauge gas-oil	4	2 x 1,5 mm <sup>2</sup>	Cable Gris
Alimentation cadran jauge gas-oil	5	1,5 mm <sup>2</sup>	Bleu - Rouge
Feu arrière de navigation	18	2 x 2,5 mm <sup>2</sup>	Cable Gris
Batterie N° 1 positif - pompe de cale	25,1	6 mm <sup>2</sup>	Mauve
Pompe de cale déclencheur automatique	25,2	6 mm <sup>2</sup>	Mauve
Pompe groupe d'eau	26	6 mm <sup>2</sup>	Bleu - Mauve
Batterie N° 1 négatif - pompe de cale	27	6 mm <sup>2</sup>	Bleu
Alimentation pompe de cale pour le tableau	27,1	6 mm <sup>2</sup>	Mauve
Alimentation pompe de cale par déclencheur	27,2	6 mm <sup>2</sup>	Mauve
Interrupteur vidange douche version 2 cab.	28	6 mm <sup>2</sup>	Mauve - Mauve
Interrupteur vidange douche version 3 cab.	29	6 mm <sup>2</sup>	Mauve - Mauve
Groupe réfrigérant	30	6 mm <sup>2</sup>	Mauve - Bleu
<u>Alimentation 12 Volts Faisceau Tableau</u>			
	12	1,5 mm <sup>2</sup>	Bleu - Blanc
Alimentation tableau positif	+ 0	16 mm <sup>2</sup>	Rouge
Retour tableau négatif	- 1	1,5 mm <sup>2</sup>	Bleu
Voltmètre batterie N° 1	+ 2	1,5 mm <sup>2</sup>	Rouge
Voltmètre batterie N° 2	+ 3	1,5 mm <sup>2</sup>	Rouge
Feu de hune	6,1	2,5 mm <sup>2</sup>	Rouge
Feu de mouillage	7,1	2,5 mm <sup>2</sup>	Rouge
Projecteur de pont	8,1	4 mm <sup>2</sup>	Rouge
Instrument	22,1	2,5 mm <sup>2</sup>	Rouge
Pompe de cale	<del>25</del> 27	6 mm <sup>2</sup>	Mauve
Pompe groupe d'eau	<del>26</del> 26	6 mm <sup>2</sup>	Mauve
Groupe réfrigérant	30	6 mm <sup>2</sup>	Mauve
Eclairage cabine avant et arrière	A	4 mm <sup>2</sup>	Blanc
Eclairage carré	B	4 mm <sup>2</sup>	Blanc
Eclairage cuisine, toilette, table à carte	C	4 mm <sup>2</sup>	Blanc
Eclairage feu de navigation compas	D	4 mm <sup>2</sup>	Blanc
<u>Alimentation 220 Volts</u>			
Alimentation quai 220 Volts	31	3 x 4 mm <sup>2</sup>	Cable Gris
Four micro-ondes	32	3 x 2,5 mm <sup>2</sup>	Cable Gris
Chargeur de batterie	33	3 x 2,5 mm <sup>2</sup>	Cable Gris
Prise de table à carte	34	3 x 2,5 mm <sup>2</sup>	Cable Gris
Prise toilettes	35	3 x 2,5 mm <sup>2</sup>	Cable Gris
Chauffe-eau	36	3 x 2,5 mm <sup>2</sup>	Cable Gris

REPERTOIRE DES FAISCEAUX ELECTRIQUES

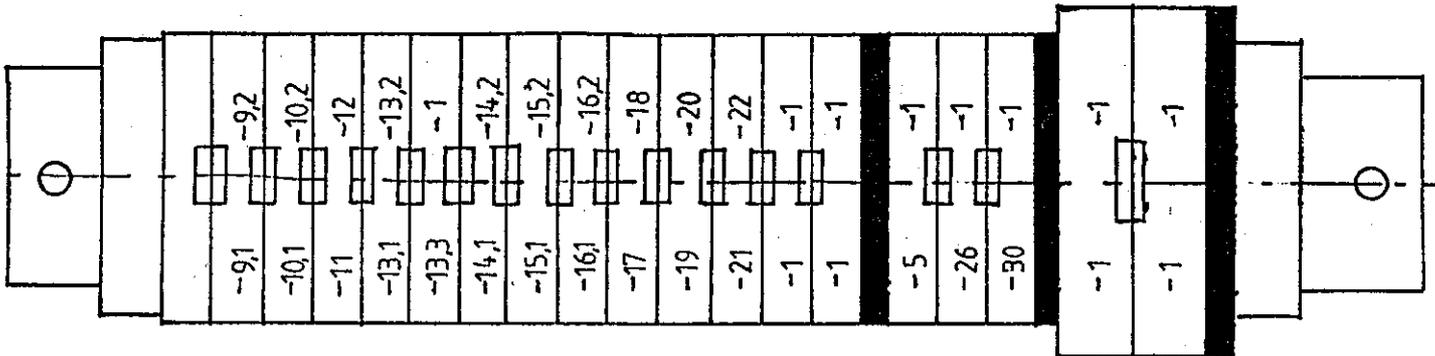
DESIGNATION	CODE	SECTION	COULEUR
<u>Cables batterie</u>			
Connections négatifs batteries	CNB	40 mm2	Noir
Négatifs batteries au coupe-batterie	BCB	40 mm2	Noir
Batterie N° 1 au coupleur position 1	B1U	40 mm2	Noir
Batterie N° 2 au coupleur position 2	B20	40 mm2	Noir
Coupe-batterie négatif au démarreur	CBD	40 mm2	Noir
Coupleur position 0 au démarreur	CD	40 mm2	Noir
<u>Alimentation 12 Volts faisceau pont</u>			
Feu de hune	6	1,5 mm2	Rouge
Feu de mouillage	7	1,5 mm2	Rouge
Projecteur de pont	8	2,5 mm2	Rouge
Plafonnier cabine avant tribord	9,1	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Plafonnier cabine avant babord	9,2	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Plafonnier table à carte	10,1	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Plafonnier cuisine	10,2	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Lecteur table à carte	11	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Plafonnier toilette avant	12	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Plafonnier carré pied de mât	13,1	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Plafonnier carré babord	13,2	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Plafonnier carré tribord	13,3	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Plafonnier cabine arrière babord	14,1	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Spot de lecteur cabine arrière babord	14,2	2,5 mm2	Bleu - Blanc
Plafonnier cabine arrière tribord	15,1	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Spot de lecture cabine arrière tribord	15,2	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Spot carré tribord avant	16,1	1,5 mm2	Bleu - Blanc
Spot carré tribord arrière	16,2	2,5 mm2	Bleu - Blanc
Feu de navigation avant	17	2 x 1,5 mm2	Cable gris
Eclairage compas barre à roue	19	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Eclairage compas cabine arrière babord	20	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Eclairage compas cabine arrière tribord	21	1,5 mm2	Bleu - Rouge
Instrument	22	2,5 mm2	Bleu - Rouge

PLAQUES BORNIERES FEELING 346

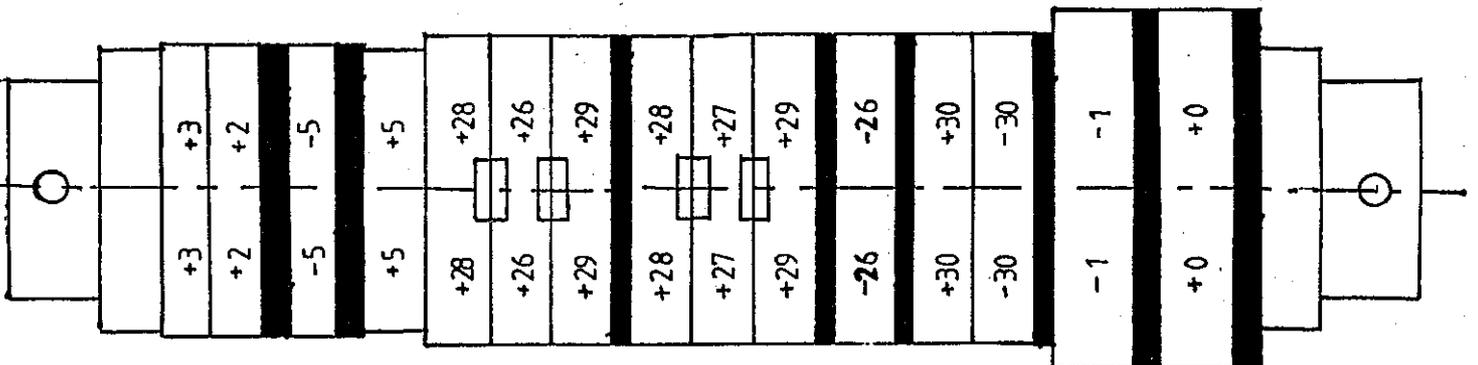
BORNIER PONT



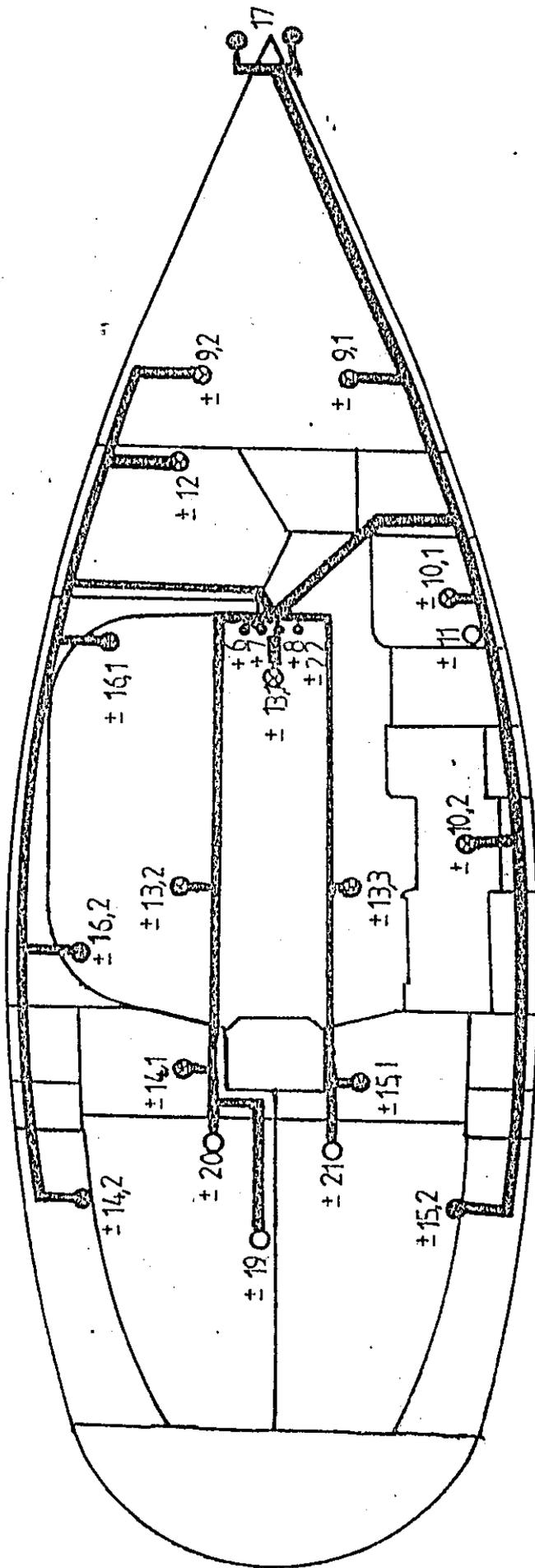
BORNIER MASSE



BORNIER CALE

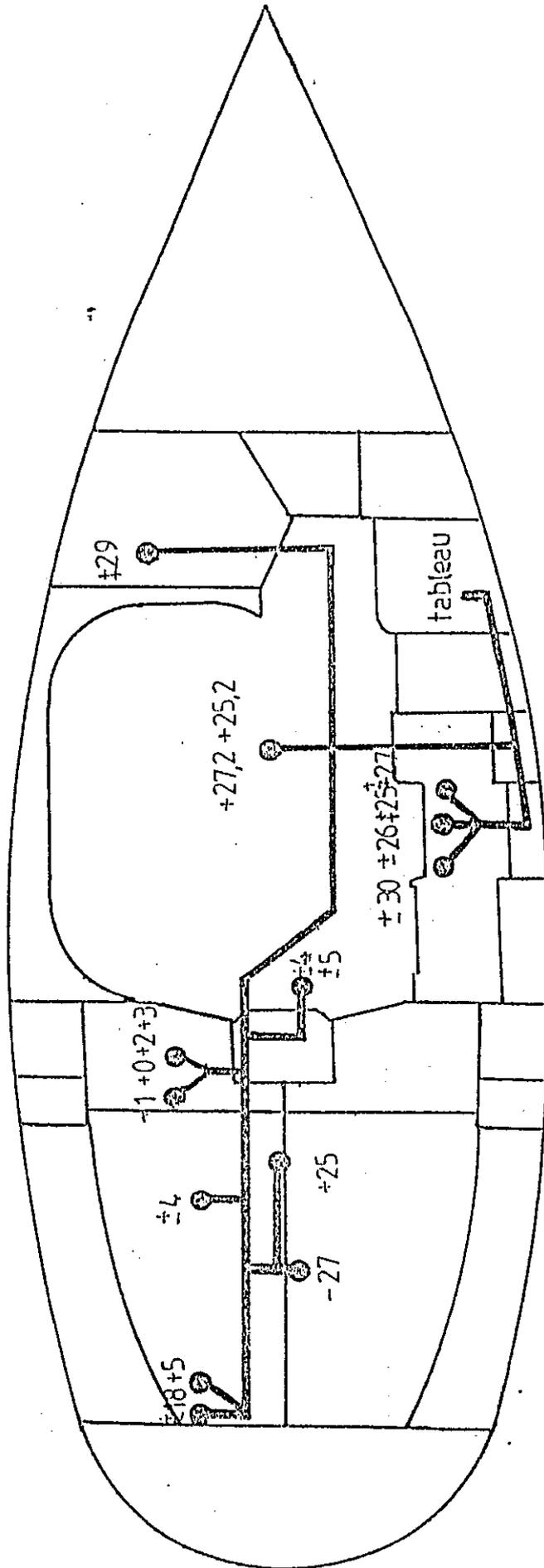


FEELING 346 FAISCEAU PONT



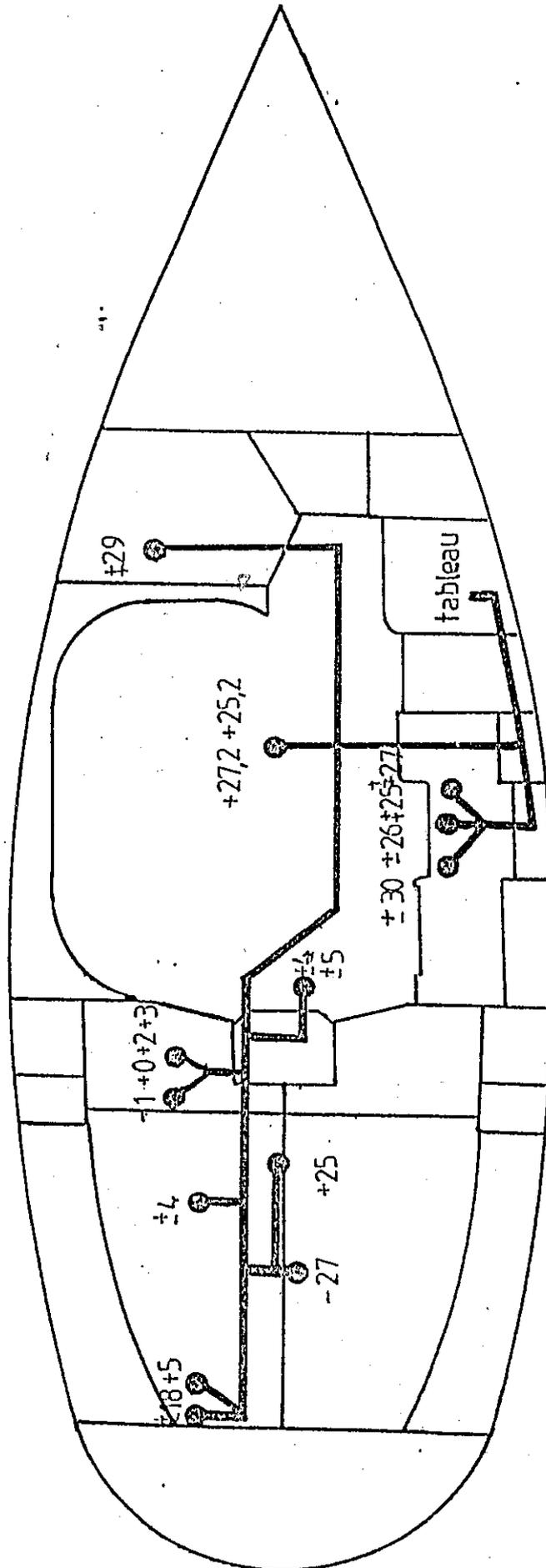
FEELING 346 VERSION 2 CAB.

FAISCEAU CALE



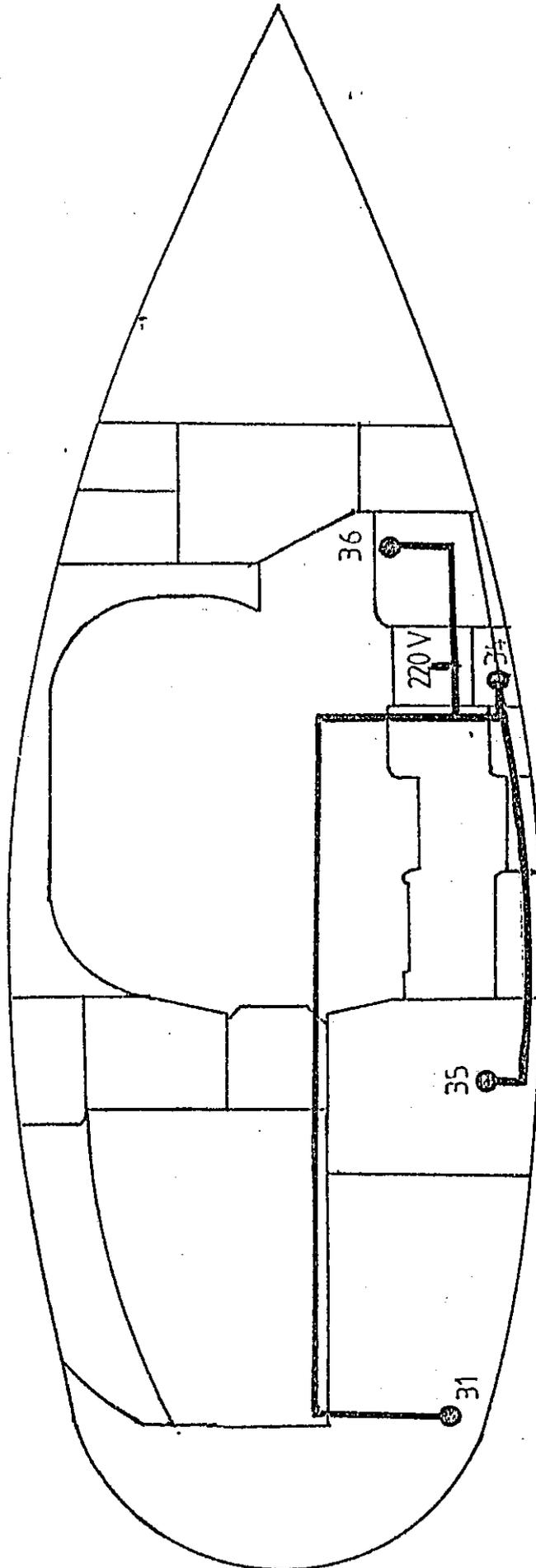
FEELING 346 VERSION 3 CAB.

FAISCEAU CALE



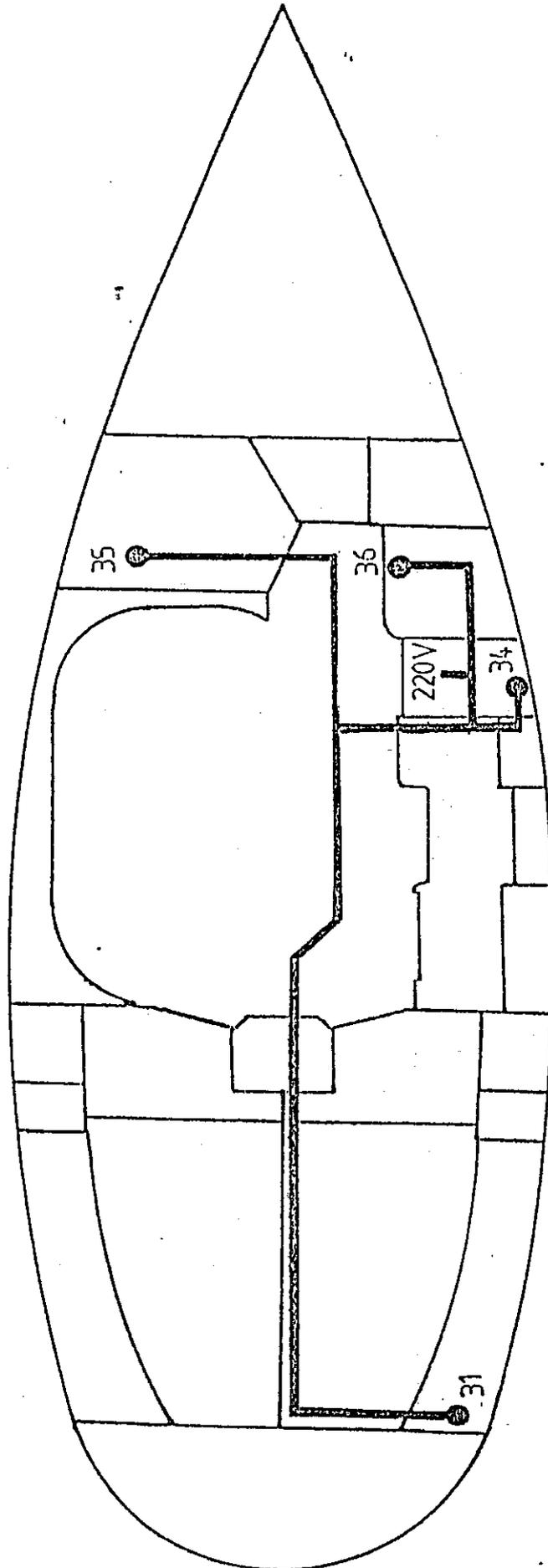
FEELING 346 VERSION 2 CAB.

FAISCEAU 220 V.



FEELING 346 VERSION 3 CAB.

FAISCEAU 220 V.



## CIRCUIT EAU VERSION PROPRIETAIRE ET CHARTER

### CIRCUIT D'EAU DOUCE :

Le Feeling 346 est doté en série de deux réservoirs d'eau douce qui ont une capacité totale de 220 litres.

Ces réservoirs sont fixés : un sous la banquette du carré et l'autre dans la cabine avant sous la couchette.

Une nable de remplissage est située à proximité du chaumard arrière tribord.

Le remplissage des deux réservoirs a donc lieu simultanément.

Le circuit d'eau du Feeling 346 est équipé d'un système d'eau sous pression.

La pompe auto-amorçante dont est équipé le circuit, se situe dans le meuble de cuisine sous l'évier.

A proximité de la pompe se trouve un vase d'expansion dont le rôle est de régulariser le débit tout en ménageant l'action de la pompe.

L'arrivée de l'eau des réservoirs est contrôlée par des vannes situées dans le meuble cuisine, à proximité de la pompe.

### CIRCUIT EAUX USEES :

Le bateau est équipé d'un WC marin.

Il possède une arrivée d'eau de mer permettant le rinçage de la cuvette et une évacuation directe à la mer.

### A T T E N T I O N

Si l'on s'absente du bord, ou par mer forte, fermer les vannes d'arrivée d'eau et d'évacuation dès la fin de l'utilisation.

### DOUCHE :

Le cabinet de toilette du Feeling 346 est équipé d'une douche fonctionnant avec le groupe d'eau sous pression.

Son évacuation est située sous le caillebotis.

Puis évacuation dans le puisard où se trouve une pompe de cale électrique pour l'évacuation à la mer.

#### CIRCUIT EAU DE MER :

Une pompe à pied d'eau de mer est installée près de l'évier.

Le tuyau d'alimentation possède une vanne trois voies permettant sur une position l'aspiration au réservoir d'eau douce et sur l'autre position l'aspiration à l'eau de mer.

#### EAUX D'ÉCOULEMENT :

Les eaux d'écoulement (bac à cirés, glacières) sont recueillies dans le puisard situé dans la partie supérieure du lest.

Les eaux d'écoulement de pluie, de cirés et de bottes mouillées s'acheminent jusqu'au puisard grâce à des anguillers pratiqués dans les varangues.

Dans le puisard se trouve la crépine de la pompe électrique.

## CIRCUIT GAZ

L'emplacement, prévu pour le stockage de la bouteille de gaz (type camping gaz Réf. 907), est situé dans le cockpit sous l'élément de banquette amovible.

La bouteille de service est assurée en place par des sandows.

Deux sécurités sont prévues sur le circuit :

- a) 1 détendeur, avec valve anti-fuite
- b) 1 robinet d'arrêt (b) fixé sur la tuyauterie rigide et accessible dans le meuble à droite du réchaud four.

### RECHAUD :

Le réchaud équipé de trois feux est monté sur cardan. Une targette assure le blocage en rotation.

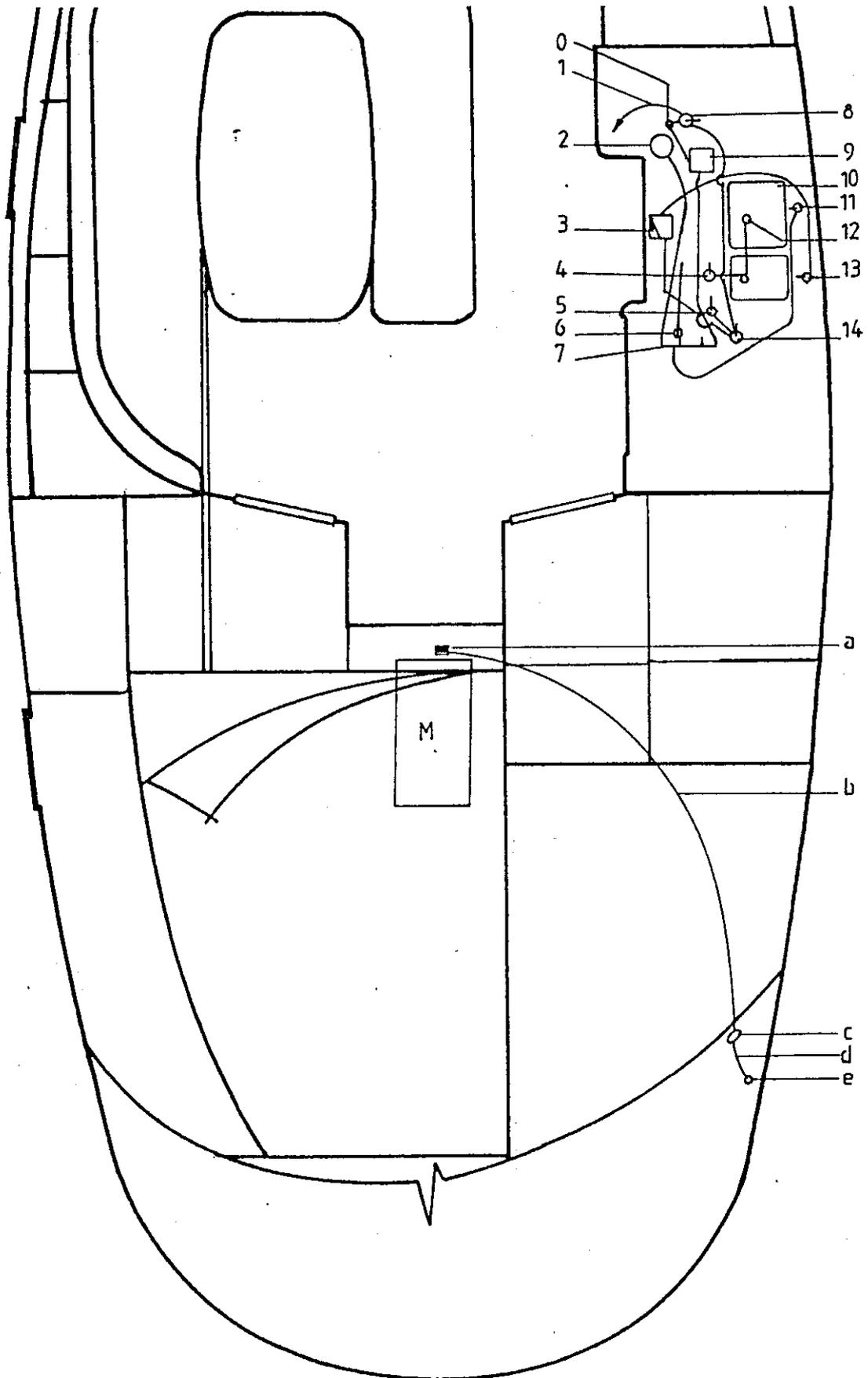
Les brûleurs sont équipés d'un disjoncteur thermique coupant l'arrivée de gaz, si la flamme est soufflée.

### MISE EN ROUTE :

- a) Ouvrir le détendeur sur la bouteille
- b) Ouvrir le robinet d'arrêt (b)
- c) Appuyer en le tournant sur un bouton d'arrivée de gaz sur le réchaud. Approcher une flamme du brûleur et MAINTENIR la pression sur le bouton quelques instants, le temps que le disjoncteur thermique soit suffisamment chaud.

SCHEMA TUYAUTERIE CUISINE ET POMPE

DE CALE MANUELLE



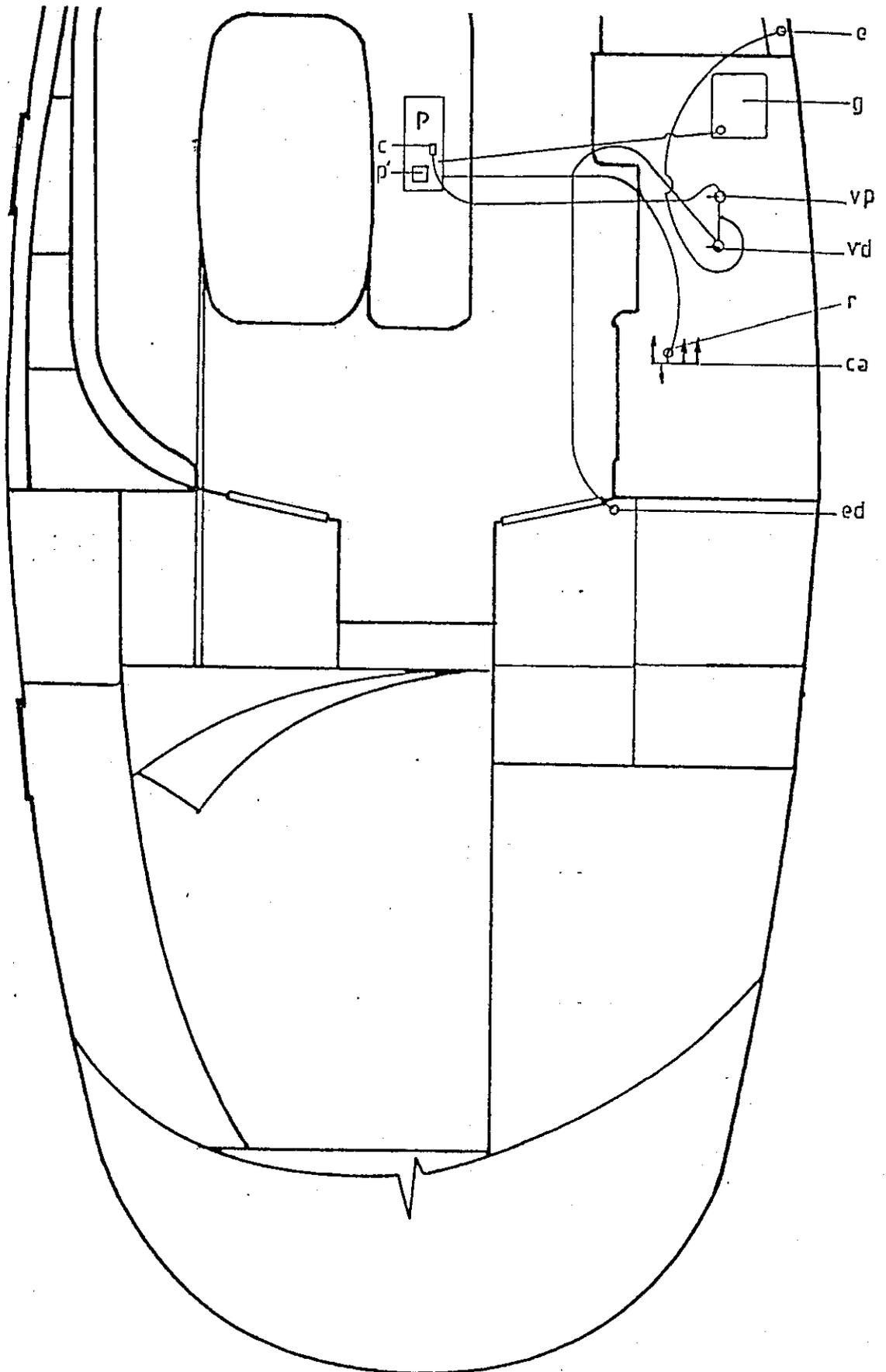
### CIRCUIT D'EAU CUISINE

- 0 : Robinet de purge
- 1 : Durite d'arrivée d'eau douce
- 2 : Vase d'expansion
- 3 : Pompe à pied eau douce, eau de mer
- 4 : Vanne évacuation évier
- 5 : Vanne d'aspiration eau de mer
- 6 : Robinet d'arrêt
- 7 : Clarinette
- 8 : Vanne quart de tour
- 9 : Pompe électrique eau douce, eau de mer
- 10 : Evier
- 11 : Robinet
- 12 : Evacuation évier
- 13 : Mitigeur
- 14 : Vanne quart de tour

### CIRCUIT POMPE MANUELLE

- a : Crépine
- b : Durite aspirante
- c : Pompe manuelle
- d : Durite d'évacuation
- e : Passe-coque d'évacuation

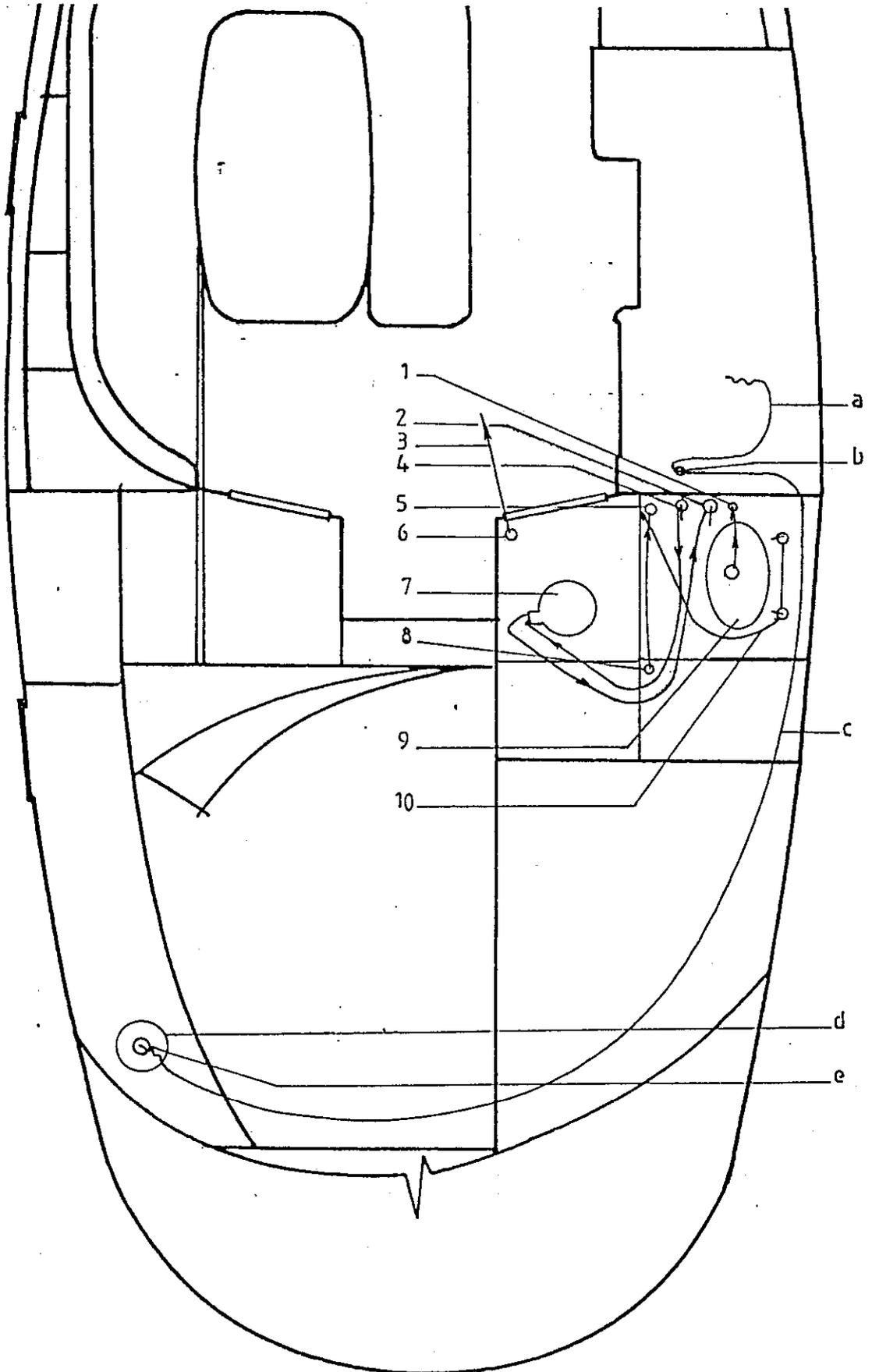
SCHEMA ECOULEMENT PUISARD



### TUYAUTERIE PUISARD

C : Crépine  
P' : Pompe électrique standard  
E : Event  
G : Glacière  
VP : Vanne pour puisard  
VD : Vanne pour douche  
R : Robinet de purge  
CA : Clarinette  
ED : Evacuation douche

SCHEMA CIRCUIT TOILETTE ET CIRCUIT GAZ



### CIRCUIT GAZ VERSION 12

- a : Tuyau souple normagaz
- b : Robinet d'arrêt gaz
- c : Tuyau en cuivre
- d : Bouteille de gaz 3 KG
- e : Détendeur muni d'une soupape de sécurité

### CIRCUIT TOILETTE

- 1 : Vanne évacuation lavabo
- 2 : Vanne évacuation WC
- 3 : Vanne aspirante eau de mer WC
- 4 : Durite d'évacuation douche
- 5 : Evacuation de la durite bac à ciré dans bac à douche
- 6 : Evacuation bac à ciré
- 7 : WC marin
- 8 : Evacuation douche
- 9 : Lavabo
- 10 : Durite d'alimentation d'eau pour robinet et mitigeur

## PRECAUTIONS D'HIVERNAGE

Pour un arrêt prolongé, ou pour un hivernage, des soins tout particuliers doivent être apportés à l'ensemble du bateau. Il ne faut rien laisser au hasard afin de ne pas avoir de mauvaises surprises au moment de la réutilisation du bateau. Un contrôle soigné doit être fait.

### Précautions à prendre :

- Un rinçage complet à l'eau douce.
- Les parties mécaniques doivent être huilées et graissées.
- Les voiles doivent être rincées, nettoyées, séchées et mises à l'abri dans un endroit sec.
- Le fond de cale doit être lavé et séché.
- Eviter toute humidité à l'intérieur du bateau. Si le bateau reste à flot, ne pas oublier de fermer toutes les vannes et de protéger toutes les parties pouvant subir des frottements.
- Veuillez ne rien laisser de périssable à l'intérieur du bateau. Nous vous conseillons de retirer tous les coussins et de les mettre dans un endroit sec et aéré. D'autre part, veuillez laisser les coffres intérieurs ouverts afin de permettre une bonne aération.
- Une anode en zinc est fixée en bout d'arbre d'hélice. Nous recommandons à chaque carénage ou sortie d'eau de vérifier son état et éventuellement la remplacer.

### Précautions contre le gel :

- Purger les circuits d'eau.
- Refermer les vannes (si le bateau hiverne à terre, ouvrir toutes les vannes).
- Obturer la sortie d'échappement.
- Mettre de l'antigel dans les canalisations pour les bateaux hivernant à flot dans des pays à très basse température.

# Tableau d'entretien périodique

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

POINTS A VERIFIER	APRES LES 1er JOURS	6 MOIS	UN AN	HIVER- NAGE	OBSERVATIONS
Antifouling		N	NP	NP	
Vannes et passe-coque		NE	NE	NE	
Safran		C	C	CN	
Etambot		CE	CE	CEN	Vérifier le jeu
Anode		CN	CN	CN	Contrôler à chaque occasion
Hélice		CN	CN	CN	
Moteur	C	C	C	CV	Voir livret entre- tien moteur
Vannes	CE	CE	CE	CEN	
Pot d'échappement	CER	C	C	V	
Filtre à gas-oil			C	CV	A changer suivant les instructions constructeur
Filtre à air				C	A changer suivant les instructions constructeur
Presse-étoupe	ER	ER	ER	ER	
Serrage bâti-moteur	CR		C	CR	
Charge batterie	C	C	C	C	La recharger à l'hivernage
Feux	CE	CE	CE	CE	
Electricité		C	C		
Pompes	CE			NV	
Réservoir d'eau	E			NV	
Tuyauteries eau	E			NV	
Tuyauteries gaz	E	E	EC	EC	
Accastillage pont		NG	NG	NG	
Greement dormant	R	R	R	CG	
Greement courant	C	C	C	CN	
Voiles	C	C	C	CN	

C : Contrôler l'état  
G : Graisser  
P : Peindre  
V : Vidanger

E : Vérifier l'étanchéité  
N : Nettoyer  
R : Vérifier le serrage